

JOURNAL

HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE; DE TRAITTS
d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

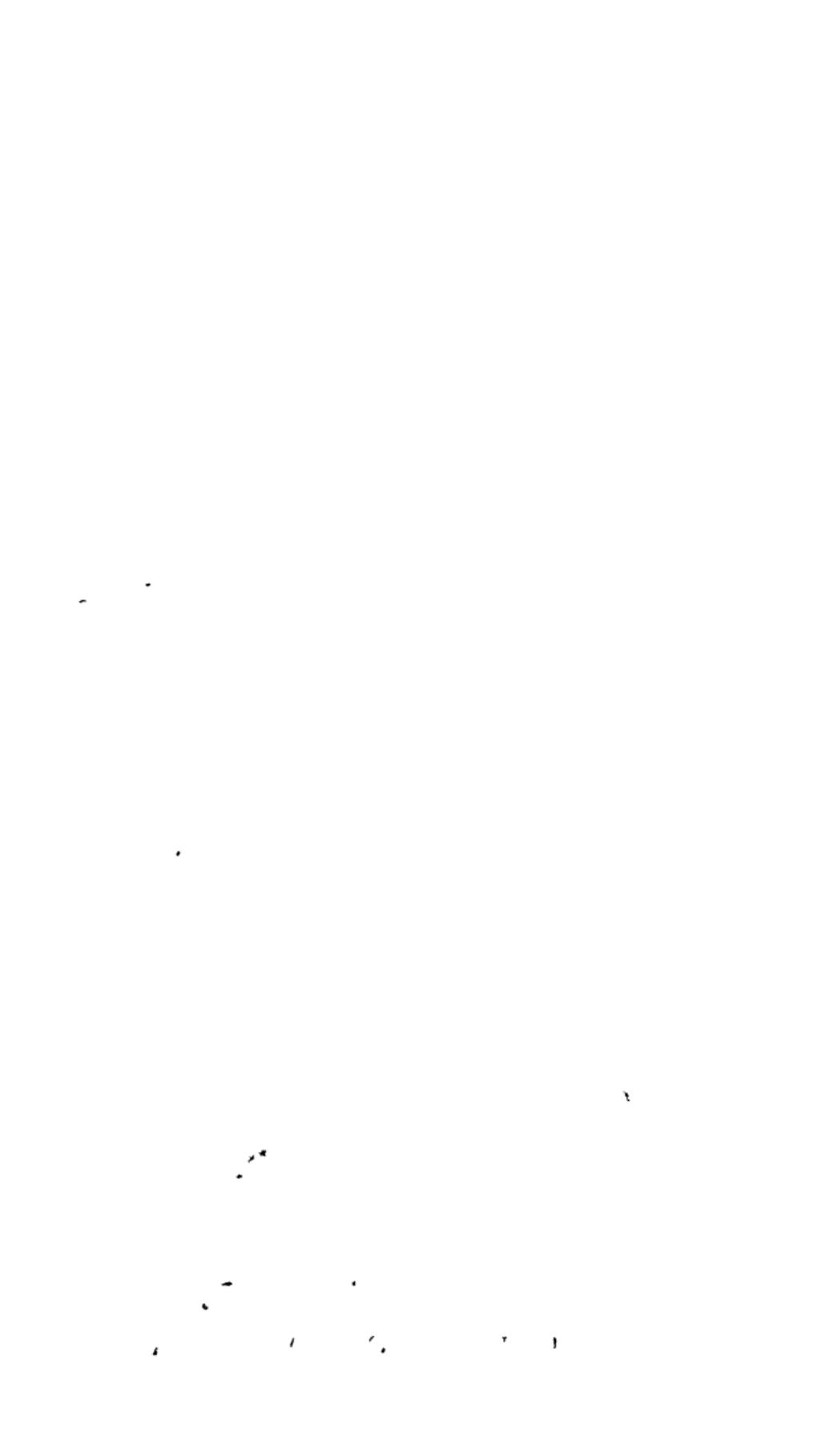
DEDIE AU ROI.

AVRIL 1743.



A NEUCHÂTEL

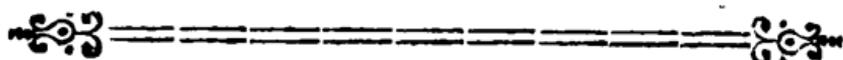
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1743.





JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE AU ROI.

A V R I L 1 7 4 3.



S U I T E

*Des REFLEXIONS sur la Mort d'HERODE
DE AGRIPPA. Actes XII. 20. 23.**

Après avoir examiné en quoi consistoit le péché d'*Agrippa*, il faut voir présentement quelle en fut la punition. *Un Ange du Seigneur le frapa*, dit St. Luc, de sorte qu'il mourut rongé des Vers.

Dans le stile des Juifs, on fait intervenir les Anges dans les punitions extraordinaires. *Un Ange frapa Hérode*, peut signifier ici simplement que Dieu le punit d'une manière exemplaire, que la Maladie fut un coup de la Main de Dieu. Je laisse

X 2

aux

316 JOURNAL HELVÉTIQUE
aux Critiques à pousser plus loin cette Re-
marque , & à apporter des exemples de
cette façon de parler.

Il mourut rongé des Vers. Il y a apparence
qu'il eut de violentes douleurs d'entrailles,
qu'ensuite il fut attaqué d'Ulcères qui four-
milloient de Vers , & qui se répandoient
par tout son Corps. St. Luc nous marque
expressément qu'ils le consumèrent tout vi-
vant. Jofephe décrit cette Maladie d'une
manière un peu différente ; mais il n'est pas
difficile de concilier ces deux récits *. La
Maladie dont l'Historien Juif dit qu'*Agrippa*
fut frappé est une de ces Maladies qui cor-
rompent si fort les entrailles , & les par-
ties extérieures du Corps , qu'on en voit
sortir des Vers de toutes parts.

Quelques Savans croient que ce Prince
mourut de la *Maladie pédiculaire* , qui fait
naître de la peau une infinité de Poux ,
qui viennent d'une grande corruption , ou
plûtôt d'une infinité de petits œufs qui éclo-
sent par milliers. Mais l'Écriture est for-
melle pour les Vers qui rongèrent ce Prin-
ce tout vivant. Il faut encore renvoyer
cette discussion aux Médecins. C'est à eux
à expliquer d'où peut venir une si prodi-
gieuse quantité de Vers.

Pour nous , nôtre tâche doit être seule-
ment

* Antiq. Jud. Liv. XIX. Ch. 7.

ment de faire sentir la justice de cette punition. Dieu veut abaisser ce Prince orgueilleux, & le faire rentrer dans son néant. Quel moien emploiera-t-il pour confondre son Orgueil ? Suscitera-t-il quelque Conquérant qui le subjugué, & lui fasse essuier le triste sort des Vaincus ? Non, ce sera tout ce qu'il y a de plus misérable dans la Nature. De simples Vermisseaux sufiront pour le renverser & le coucher dans le Tombeau.

„ De vils Insectes, dit un Auteur là dessus,
 „ de vils Insectes, Armée de l'Eternel, Exécuteurs de la Vengeance Divine, attaquent sur son Tribunal, ce Prince qui souffroit qu'on l'égalât à Dieu. Hérode, sur son Trône, est déjà couvert de la pouriture de son Tombeau. Il goute les horreurs du Sépulcre, avant sa Sépulture. Il se voit Cadavre avant de cesser de vivre. Sort triste, mais digne de ces Homes présomptueux qui s'élèvent au dessus de leur condition mortelle, qui oubliant leur poudre & leur cendre, usurpent les prérogatives du Roi des Rois.

L'Exemple de *Nabuchodonosor* nous montre encore d'une manière bien frapante, comment Dieu fait humiler les Princes superbes. Ce Roi de Babilone enflé de ses prospéritez & de ses victoires, contemplant

la pompe de sa Capitale, l'ouvrage de ses mains & le théâtre de sa gloire, s'aplaudait de toutes les grandes choses qu'il a faites. Il se croit fort au dessus du reste des Hommes, & plus proche d'un Dieu que d'un simple Mortel. Mais c'est ici que l'on peut appliquer la sentence que l'*Orgueil précède l'Ecrasement*. Ce Prince se voit tout d'un coup dégradé. Avec l'Empire il perd la Raison. Dieu, pour confondre son Orgueil, permit par un juste jugement, que n'ayant plus l'usage de son Esprit, il errât dans les Déserts, & qu'il fut réduit à la condition des Bêtes. Il tomba dans la manie, & fut ataqué de la Maladie, que les Médecins appellent *Licantropie*. Ce mal est l'effet d'une imagination blessée & d'un Cerveau échauffé, qui fait que l'on se croit changé en quelque Animal, dont on imite les inclinations & les sentimens. Quoi qu'il & soit, l'Écriture dit qu'il devint abruti en farouche, & que pendant plusieurs années, il n'eut plus de commerce avec les Hommes *. Voilà comment un Prince, qui se croioit dans sa gloire, d'une autre nature que le reste des Mortels, fut abaissé jusqu'à la condition des Animaux.

Si un Prince Païen a été puni de son Orgueil, d'une manière si éfraiante, un Roi qui

* Daniel IV. 33.

qui conoiffoit le vrai Dieu, & qui oſoit cependant ſe flater de participer en quelque forte , à la Nature Divine , a dû , à plus forte raifon , éprouver les Jugemens de Dieu.

On n'héſite pas à prononcer qu'il méritoit un châtiment exemplaire. Bien des gens voudroient même qu'il eut été puni d'une manière plus éclatante. Il leur ſemble que ce Prince ſ'arrogéant les honneurs dûs à l'Être Suprême , la Terre auroit dû ſ'ouvrir pour l'engloutir , ou que le Ciel auroit dû le foudroier & l'écraser ſur ſon Trône , dans le tems même qu'il recevoit avec tant de complaiſance , les acclamations impies du Peuple. Mais nous nous trompons à cet égard , & nôtre impatience ne ſ'acorde pas avec la Sageſſe du Juge du Monde. Si la Mort d'Agrippa avoit été ſubite , il ne l'auroit pas aſſez ſentie. Il falloit , pour le convaincre qu'il n'étoit qu'un miſérable Mortel , qu'il ſe vit rongé des Vers avant que d'être dans le Sépulcre , qu'il éprouvât à loisir , par les douleurs qui déchiroient ſes entrailles , qu'il étoit ſujet à toutes les infirmités humaines. *Alexandre le Grand* étoit traité par les Flateurs de ſon tems , de *Fils de Dieu* , & on lui avoit à peu près perſuadé que la choſe étoit ainſi. Mais l'Histoire nous apprend qu'une flèche fut un

trait come lancé du Ciel , pour le défabu-
fer. Une blessure mortelle qu'il reçut dans
un Combat , lui deffilla les yeux. Dès lors
il avoua humblement , voyant couler son
sang , qu'il n'étoit qu'un Home come les
autres. *Agrippa* de même blessé par un
million de Vers , & sentant l'infection qui
sortoit de son Corps , devoit se regarder
non seulement come Mortel ; mais come
un objet de mépris & d'horreur , & co-
me le plus misérable de tous les Homes.

C'est un ordre établi par la Sagesse de
Dieu , d'abaisser les Créatures qui préten-
dent s'élever au dessus de leur condition ,
& qui veulent partager les honeurs qui ne
sont dûs qu'à l'Être Suprême. Il ne peut
aimer que celles qui rentrent par humilité,
dans le néant d'où il les a tirées par sa Puif-
sance , & qui abatues devant son Trône ,
reconnoissent qu'elles tiennent tout de lui.
*Dieu résiste aux Orgueilleux ; mais il fait gra-
ce aux Humbles.* Cette Maxime regarde aussi
bien les Princes que les autres Homes.

J'ai trouvé dans un bon Ecrivain , une
belle Leçon d'Humilité pour les Souverains ,
que je vais transcrire ici. On la verra avec
d'autant plus de plaisir , que l'Ouvrage d'où
je l'ai tirée , n'a pas encore été donné au Pu-
blic. C'est par faveur que le Manuscrit m'a
été comunique.

„ Il est difficile, dit cet Auteur, de lire
 „ sans émotion les exemples que l'Histoire
 „ fournit des Princes précipitez du
 „ Trône. La Nature souffre à la pensée de
 „ ces prodigieux bouleversemens. Ils font
 „ trop sentir l'instabilité des choses huma-
 „ nes. Qui pourroit, sans frémir, jeter les
 „ yeux sur le Tableau de *Bajazet* ? Priso-
 „ nier de *Tamerlan*, qui l'enferma dans une
 „ Cage de fer, d'où il le tiroit de tems en
 „ tems, pour le faire servir de marche-pié.
 „ Le superbe Vainqueur d'un des plus grands
 „ Maitres de la Terre, le foule d'un de
 „ ses piez, pendant qu'il porte l'autre à l'é-
 „ trié de son Cheval, & ce Prince infor-
 „ tuné est réduit à finir sa honte & sa mi-
 „ sère en se brisant la tête contre les bar-
 „ reaux de sa Cage.

„ L'Empereur *Valérien* avoit déjà eu le
 „ même sort. Aiant été fait Prisonnier par
 „ les Perses, il tomba dans un honteux
 „ Esclavage. Toutes les fois qu'il plaisoit
 „ au Roi de Perse de monter à cheval, ou
 „ en Chariot, il faisoit courber son Priso-
 „ nier, pour s'en servir come d'un étrié,
 „ & come d'un marche pié. *Super* après
 „ avoir fait servir *Valérien* de Monument à
 „ sa Victoire, le fit en suite mourir d'une
 „ manière très cruelle.

„ Combien de Souverains nés & morts
 „ de

„ dans la pourpre, ont subi un tout autre
 „ sort que ceux que l'on compte pour les
 „ plus infortunés ? Ils sont passés tout d'un
 „ coup, de la vie la plus brillante, au fé-
 „ jour des pleurs, de la honte, des re-
 „ mors dévorans, des regrets superflus, &
 „ par là même, sources d'un éternel dé-
 „ espoir. Dans le grand Jour des Rétribu-
 „ tions, que de Mains acoutumées au Scep-
 „ tre, seront chargées de Chaines ! Que de
 „ Trônes renversez, que de Courones bri-
 „ sées ! Faudra-il d'autre Supplice pour les
 „ rendre éternellement malheureux, que
 „ la honte de comparer leur Grandeur ima-
 „ ginaire avec leur Petiteffe réelle ? L'in-
 „ censé mépris avec lequel ils auront eu
 „ l'insolence de négliger leur Maître & leur
 „ Créateur, & les hauteurs extravagantes
 „ dont ils auront usé avec leurs Egaux ? Ils
 „ ne pensent qu'à se faire servir, & adorer
 „ eux-mêmes, eux qui n'ont d'Autorité
 „ que pour faire servir & adorer celui de
 „ qui ils la tiennent.

„ Quand l'Ordre sera rétabli, chacun se
 „ trouvera dans la place qui lui convient.
 „ Ceux qui se seront étudiés à connoître la so-
 „ lide Grandeur, qui se seront conduits sur
 „ de véritables idées, se verront dans la lu-
 „ mière qu'ils auront aimée, & qu'ils au-
 „ ront cherchée ; & après avoir donné toute

„ te leur attention à faire régner Dieu, ils
 „ éprouveront toute la faveur de cet Etre
 „ Suprême.

Voilà, ce me semble, de beaux traits. Au reste, l'Auteur n'est pas du nombre de ces Savans qui, enfoncent dans leur Cabinet, apostrophent les Grands, & leur disent des Véritez extrêmement fortes, mais qui ne leur parviennent jamais. Le nôtre étoit un sage *Mentor* chargé de l'Education d'un Prince des plus distinguez, à qui il inculquoit ces sages Maximes.

Les malheurs à venir dont il menace les mauvais Princes, dans le Morceau que je viens de transcrire, conduit assez naturellement à cette Question. On demande ce que l'on doit penser du sort d'Agrippa, & de son salut. La matière est délicate; le parti le plus sage est de ne s'engager jamais dans de semblable discussions, puisque nous ne sommes point apellez à juger les autres. Nous devons nous abstenir de placer les Pécheurs trop précipitamment dans l'Enfer. Une Mort tragique & infligée par la Justice Divine, ne conclut pas toujours pour la damnation éternelle. La Question se réduit donc à savoir si ce Prince frappé de la Main de Dieu se repentit & demanda pardon de son Crime. La Bonté Divine lui en donna le tems, en lui acordant quelques jours pour se reconoitre. *Josephe* en décrivant

sa Mort, dit qu'il rentra en lui-même, qu'il avoua que l'état où il se trouvoit démentoit les Titres pompeux qu'on lui avoit donez, & qu'il mourut en déclarant qu'il se soumettoit à la Volonté de Dieu. Le plus sûr est de ne rien décider là-dessus. Prenons pour modèle la sage retenue de St. Luc. Il nous dit bien à la vérité qu'un Ange frapa ce Prince, & qu'il fut rongé des Vers, mais il dit ensuite tout simplement, qu'il rendit l'Esprit, ne prononçant rien sur son état futur.

On peut tirer de cette Histoire diverses autres Moralitez fort instructives. Outre les Leçons d'Humilité qu'elle done aux Princes, elle en fournit aussi aux Prédicateurs de l'Evangile. *Agrippa* fut trop encensé sur son Eloquence, & écouta avec trop de complaisance les Eloges flateurs qu'on lui donnoit. Un Ministre qui a le talent de la parole, doit profiter de cet exemple, & être continuellement sur ses gardes contre les surprises de la Vanité. Il n'est pas surprenant, que l'Orgueil se soit glissé dans le Trône de ce Roi de la Judée, lors qu'il haranguoit autrefois à Césarée, avec tant d'appareil. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'encore aujourd'hui il aille trouver le Prédicateur jusques dans la Chaire, & qu'il s'insinue chez lui, lors même qu'il invective le
. plus

plus fortement contre ce Vice. Quand on lui applaudit, il ne doit donc point s'enfler de ces démonstrations d'estime. C'est avaler le poison à longs traits que d'être trop sensibles aux louanges.

St. *Chrisostome* déclare plusieurs fois dans ses Homélies, que bien loin qu'il fut flaté par les applaudissemens de ses Auditeurs, il en gémissoit véritablement dans le fond du cœur. Il leur fait conoitre que lors qu'il ne retire point d'autre fruit de sa Prédication, c'étoit pour lui le sujet de l'affliction la plus vive, & qu'il s'en retournoit chez lui véritablement consterné. Il dit ensuite que si les Prédicateurs de l'Évangile avoient quelque lieu de se féliciter, ce n'est pas quand leurs Discours leur atirent des louanges stériles; mais quand ils opèrent des Conversions.

Dans ce cas là même ils ne doivent pas oublier qu'ils ne sont que de foibles Instrumens dans la Main de Dieu: Voici la sage réponse que fit un Prédicateur dont les Sermons avoient réformé tout son Troupeau.

„ Si la bone Semence, dit il, étant jettée
 „ dans une Terre convenable, rapporte des
 „ fruits en abondance, la gloire en doit
 „ revenir toute entière à celui qui l'a mise
 „ entre les mains du Laboureur, qui a
 „ doné la fécondité à la Terre, & qui a
 „ fait

„ fait profiter ce Grain dans le Champ. Efectivement le Laboureur a très peu de part à la gloire d'une abondante Récolte, sous prétexte qu'il a labouré & ensemencé ses Champs. Sans la pluie & le soleil dont Dieu seul est le Maître, tout le travail du Laboureur ne seroit-il pas inutile ? *Celui qui plante & celui qui arrose ne sont rien, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.* Les Ministres de l'Évangile ne doivent donc jamais détourner sur eux mêmes une gloire qui doit uniquement revenir à l'Auteur des dons qu'ils ont reçus. Il y auroit de l'ingratitude à l'égard de celui de qui ils les tiennent. *Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ?* Doivent-ils se dire continuellement à eux-mêmes : Que puis-je avoir qui ne vienne de Dieu ? De quoi puis-je donc me vanter, sinon d'être redevable & responsable de ces Talens à celui qui me les a confiés ?

Herode rongé des Vers, est encore un Tableau à mettre devant les yeux d'une jeune Personne trop entêtée de sa beauté. On ne voit pas d'abord comment cet exemple la regarde ; Il est aisé cependant de lui en faire l'application. Elle s'aplaudit de la régularité de ses traits. Une Troupe de Flateurs travaillent continuellement à augmenter la bonne opinion qu'elle a déjà d'elle-même. Ils en font leur Idole. Ils l'érigent

en

en une espèce de Divinité. Comment s'y prendre pour corriger l'idée trop avantageuse qu'on lui a doné d'elle même. On doit bien lui représenter d'abord que cette beauté, par où elle se fait tant valoir, est un pur présent de l'Auteur de la Nature, que ce n'est point là le fruit de son industrie ; on doit bien lui dire, *Qu'avez-vous, que vous ne l'avez reçu ?* Mais si ces raisons, toutes fortes qu'elles sont, ne sont pas capables de rabatre son Orgueil. Il faut la renvoyer à la difomité que son Corps éprouvera à la mort. Il doit être rongé des Vers. Il n'est pas nécessaire pour l'humilier que come *Hérode*, elle se voie encore vivante, couverte de la pourriture du Tombeau. La destination naturelle de nos Corps après nôtre mort, suffit pour cela. Ce doit être là un préservatif bien puissant contre le poison de la Flaterie, qui l'encense sur sa beauté passagère.

On peut tirer encore de cette Histoire une Leçon pour les Princes, fort différente de celles que nous avons indiquée précédemment, & qui n'est pas moins importante ; c'est que l'Esprit de Persecution, qui les domine la plupart est fort désagréable à la Divinité. Presque tous ceux qui ont expliqué la Mort d'Hérode, ont fait entrer ce Crime dans les causes de sa punition. Il étoit

étoit connu comme un Prince Persécuteur. Le même Chapitre des Actes, où l'on voit sa fin tragique, renferme divers traits de sa violence. L'Esprit de Persécution étoit comme héréditaire dans la Famille des *Hérodes*. On en a conservé la mémoire dans ces deux Vers :

*Afcalonita necat Pueros , Antipa Joannem ,
Agrippa Jacobum , mittitque in carcere Petrum .*

Agrippa est chargé de la mort d'un Apôtre qu'il fit exécuter publiquement ; & il en destinoit aussi un autre au supplice. Cette rigueur doit donc entrer en compte quand on examine ce qui a attiré sur lui la Vengeance Divine. Jamais Dieu n'a marqué plus d'indignation contre les Violences des Hommes, que quand elles ont été employées en matière de Religion. Ceux qui ont étudié l'Histoire ont pu remarquer que Dieu a fait très souvent éclater sa Justice sur les Princes Persécuteurs. Qu'on jette les yeux sur le sort d'*Antiochus l'Illustre*. Ce Prince se voyant Maître des Juifs, voulut leur faire changer de Culte, & les réduire à la même Religion que le reste de ses Sujets. Il passe pour avoir porté fort loin l'art de la Persécution, parce qu'il sut joindre habilement la fraude & la violence, la persuasion & l'auto-

l'autorité, la corruption des laches, & la punition de ceux qui persévéroient. Aussi eut-il la fin qu'il méritoit. Aiant essuié de funestes revers dans ses affaires, il tombe dans une noire tristesse qui le rendit malade. Il n'avoit plus de repos ni le jour ni la nuit. Il étoit déchiré des remors que lui donnoit le souvenir de ses crimes, mais sur tout des persécutions qu'il avoit faites aux Juifs. Les malheurs qui venoient de lui ariver, & les maux qu'il souffroit, étoient à ses yeux une vengeance de ses injustices & de ses cruautés dans la Judée. Il mourut dans ces agitations d'esprit, & déchiré par les douleurs les plus vives, laissant aux Persécuteurs de l'Eglise un exemple remarquable du désespoir où Dieu abandonne ces fiers Ennemis de la Vérité. La Vengeance divine, non contente de s'être déployée sur sa personne, se répandit sur son Etat, qui demeura dès lors jusqu'à son entière destruction, dans d'horribles confusions.

Plusieurs Princes qui avoient persécuté l'Eglise Chrétienne, eurent un sort à peu près semblable à celui du cruel *Antiochus*. On découvrit, les dernières années du Siècle passé, un Livre curieux sur cette matière, & qui a été publié plusieurs fois. Il traite de la *Mort tragique des Persécuteurs*. Il a été attribué à *Lactance*, mais quelques Critiques

X

dou-

doutent qu'il soit véritablement de lui*. Quoi qu'il en soit, il est d'un Ecrivain du IV. Siècle qui décrit la fin funeste de divers Empereurs Romains qui avoient persécuté les Chrétiens. On y trouve, par exemple, le funeste sort de *Valerien*, qui avoit été un cruel Persécuteur. Nous l'avons déjà vû le jouët de *Sapor* son Vainqueur, qui à la fin le fit écorcher tout vif. Je ne dois pas cependant dissimuler que le stile de cet Auteur est souvent assez enflé, & ses Portraits quelquefois un peu chargez. Malgré ces légers défauts le Livre est instructif, & il nous apprend bien des Particularitez Historiques intéressantes, qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Les Siècles suivans n'ont fourni que trop de matière pour augmenter le Recueil de *la Mort violente des Persécuteurs*. Les Chrétiens, divisez en plusieurs branches, se sont aussi persécutés les uns les autres. L'Eglise naissante des Protestans fut traitée à peu près come l'Eglise Chrétienne dans son berceau. Je m'en tiendrai à ce seul trait: Si l'on lit l'Histoire des Pais-Bas, on y remarquera un Prince, qui par sa fierté, & le prodigieux nombre d'Innocens qu'il fit mourir, par un faux zèle de Religion, surpassa nôtre *Hérode Agrippa*. Aussi eut-il à peu près le même sort que lui, car l'Histoire

* Voyez Le Nourzi, Apparatus ad Biblioth. Max. Patrum T. II. p. 1645.

remarqué qu'il fut mangé des poux. On pourroit rapporter bien d'autres exemples des Persécuteurs qui ont attiré sur eux les Châtimens du Ciel.

Je fais bien que l'Esprit de parti peut nous faire illusion là dessus, qu'en général chacun tire à soi la Providence, & lui prête des vues selon ses passions & ses intérêts. Mais quoi qu'on abuse très souvent de ce que l'Écriture nous apprend sur la manière dont Dieu intervient dans certains Evénemens extraordinaires, il y en a de si frapans, qu'on n'y peut pas méconnoître la Main de Dieu.

La Matière est trop délicate pour rapporter de nouveaux Exemples. Qu'il me soit seulement permis de dire un mot de la Mort de *Charles IX.* Roi de France, contemporain du Prince dont nous venons de parler. Tout le monde sait, qu'à la persuasion des *Guises*, il ordonne le cruel Massacre de la *St. Barthélemi*. Voions donc quel fut le genre de mort de ce Prince qui avoit tant répandu de sang. Si l'on craint que l'Esprit de parti ne nous fasse un peu altérer les faits, nous les puiterons dans les Historiens Catholiques Romains. Voici donc, selon le véridique *Mézerei*, comment ce Prince finit ses jours. *La Nature*, dit-il, fit d'étranges efforts pendant les deux dernières

semaines de la vie de ce Roi ; Il tressailloit & se roidissoit avec une extrême violence ; Il s'agitoit, & se remuoit sans cesse ; Le Sang lui jaillissoit par les pores, & par tous les conduits de son Corps. Je ne sai si d'aussi violens Symptômes ont besoin de Comentaire. En tout cas le voici. Les Images sont les Livres des Ignorans. Que les Esprits les moins pénétrans, jettent donc les yeux sur l'Estampe que Mézerai a mise à la tête de la Vie de ce Prince, & qu'ils en parcourent les acompagnemens. Ils trouveront ces Vers au bas du Portrait,

*Malheureux Conseillers de Meurtre & de Carnage,
Qui laissez le Couteau des remors dans le flanc ;
Voies ce Roi mourant à la fleur de son âge,
Regardez come il nage
Dans les flots de son Sang.*

On ne peut rien dire de plus fort. Cependant si ce Poëte fait regarder une mort si extraordinaire come un coup du Ciel, je ne crois pas que personne puisse lui reprocher d'avoir violé la sage Règle que donne Horace dans son *Art Poétique*,

*• Nec Deus interfit , nisi dignus vindice nodus
Inciderit.*

Afin que l'on ne se plaigne pas de moi, & pour doner des preuves de modération & de retenue ; je vai finir par une Remarque

que que je ne crois pas qui ait encore été faite. Les Prédicateurs expliquant cet endroit de l'Histoire des Apôtres disent ordinairement, qu'outre l'Orgueil d'*Hérode Agrippa*, qui lui atira cette punition exemplaire, il faut aussi y joindre sa cruauté, & sur tout son Esprit de persécution. On ne doit pas les blamer à cet égard; Cependant il est bon d'observer que quoi que St. Luc ait rapporté dans ce Chapitre, la persécution faite aux Apôtres, il la laisse à quartier quand il en vient à la Mort de ce Prince, & ne fait absolument entrer pour rien dans son Chatiment les supplices auxquels il condannoit ces Sts. Homes.

On est d'abord surpris de ce silence; mais ensuite quand on a bien réfléchi, on y trouve une grande sagesse. Il est vrai qu'un Historien ordinaire n'auroit pas manqué de faire remarquer la Vengeance Divine sur un Persécuteur de l'Eglise. St. Luc a la plus belle occasion de faire sentir la Main de Dieu sur *Agrippa* qui avoit fait décapiter St. *Jaques*. Mais il fait envisager la Mort extraordinaire de ce Prince simplement come une punition de son Orgueil, & néglige une preuve que tout autre que lui auroit saisie pour faire voir que le Ciel s'intéressoit en faveur de la Doctrine de l'Evangile. Quelle peut donc être la raison
son

son de ce silence ? Je crois que la voici ; C'est que les Evangélistes & les Apôtres, dans leur manière de narrer , nous racontent avec une entière impartialité, les faits qui les intéressent le plus. On ne sauroit soupçonner que la Passion ni l'Esprit de parti y entrent pour rien. *Hérode* fut puni de son Orgueil, dit St. Luc. Un sage Juif en auroit dit autant, & effectivement c'est aussi le langage de *Josèphe*.

La Sageffe de St. Luc paroît encore dans la manière concise & abrégée , dont il rapporte ce fait. Cette Mort extraordinaire est narrée en deux mots. Mais quelque frappant que soit cet objet, notre Evangéliste ne s'y arrête point. On diroit que c'est une Histoire étrangère à laquelle il ne prend aucun intérêt. Tout autre que lui auroit développé avec complaisance les circonstances de cette Mort. Il n'en auroit omis aucune particularité, & les auroit toutes fait valoir. C'auroit été un sujet d'affection qu'il n'auroit quitté qu'à regret.

L'Auteur de l'Histoire des Maccabées revient jusqu'à trois fois à la Mort d'*Antiochus*, & semble même ne s'en pas tenir à un seul genre de mort, quelque tragique qu'il fut. Cette variété a embarrassé les Interprètes. Mr. *Baile* semble en avoir donné la Clé. *On n'a pas assez insisté*, dit, il, *sur la principale*

*cause de ces différences, qui fut, sans doute, la facilité des Juifs à croire que ce Tiran fut puni, & le plaisir qu'ils trouvoient à parler de sa punition.** St. Luc au contraire, rapportant la mort de ce premier Persécuteur des Chrétiens, n'en dit que deux mots. Il en développe peu les circonstances, & il n'y joint aucune réflexion. Quand je vois une semblable retenue, je ne puis m'empêcher de conclure que celui qui a écrit cette Histoire n'est pas un Historien ordinaire.

Après avoir admiré la sagesse & la modération de St. Luc, & le désintéressement qui paroît dans sa Narration, je ne laisse pas de conclure que les Prédicateurs qui traitent cette matière, ne soient bien fondez à faire entrer l'Esprit de persécution d'*Hérode* parmi les crimes qui lui ont attiré le châtement du Ciel. En voici la raison; c'est que la Persécution est ordinairement une suite & un effet de cet Orgueil excessif à quoi l'Écriture attribue principalement la Mort de ce Prince. L'Historien Sacré, qui est extrêmement concis, s'est donc contenté d'indiquer le principe, nous laissant le soin de tirer les conséquences. Or tous les Moralistes conviennent que la source de l'Esprit de Persécution n'est autre chose qu'un grand fond d'Orgueil.

Y 4

L'ES-

* Rep. des Lettres, Novembre 1686. p. 12. 43.

„ L'Esprit de Persécution, dit un Auteur
 „ qui conoissoit bien le Cœur humain,
 „ l'Esprit de Persécution n'est dans son Ori-
 „ gine qu'un Orgueil porté aux derniers ex-
 „ cès. On veut dominer sur les Esprits.
 „ On veut forcer les autres à croire ce que
 „ l'on croit. On s'imagine que ce que l'on
 „ pense doit être la Règle de tout ce que
 „ toute la Terre doit penser. On ne peut
 „ souffrir que personne ait l'audace de s'i-
 „ maginer qu'on se trompe. Cela paroît
 „ si insupportable à l'Orgueil, qu'il n'y a
 „ point d'extrémité à laquelle il ne se por-
 „ te pour l'empêcher. L'Orgueil est Per-
 „ sécuteur, parce qu'il est farouche, cruel
 „ & dénaturé*.

* La Placette, Traité de l'Orgueil, pag. 116.





LETTRE

A Mr. ALTMAN, Professeur en Grec
& en Morale dans l'Académie de
Berne, sur un Passage de Tite-
Live, mal entendu jusqu'ici, concer-
nant le Culte des Dieux Etrangers
à Rome sous Romulus.*

M O N S I E U R

J'En étois, dans ma Correspondance sur
le Culte des Dieux d'*Egypte* à Rome, avec
Mr. BOURGUET, que la mort vient de
nous enlever, précisément à l'objection la
plus décisive, si elle est fondée, qu'ait oposé
Mr. Olivieri à la conjecture du Défunt, sur
l'âge de la Table dédiée par *Lerpirius* à *A-*
pollon & à *Clatra*.

En éfet, s'il est vrai, ainsi que l'a posé
le Savant Italien, que *Romulus* bannit de
sa nouvelle Ville tous les Dieux Etrangers,
& que les Rois ses Successeurs, & après
eux

* Cette Lettre est la Sixième de celles que M. de
Bochat a écrit à feu Mr. Bourguet sur le Culte des Dieux
d'*Egypte* à Rome.

eux le Sénat, aient constamment suivi à cet égard la Maxime de ce Prince; j'aurai pris une peine très inutile pour le sujet que nous traitons, en justifiant, que les Dieux d'Égypte furent honorés dans toute l'Italie par les premiers habitans & jusques au tems de *Romulus*. Car il n'en seroit pas moins contre la vraisemblance qu'un Magistrat come *Lerpirius* eût érigé sous les yeux d'un Prince tel que *Romulus*, & dans sa Capitale, un Monument à l'honneur d'une des Divinités dont ce Prince venoit de proscrire le Culte. La Table ne sauroit donc être de ce tems-là.

L'Afirmative de Mr. *Olivieri* sur cette proscription, seroit déjà une présomtion bien forte de la certitude du fait, quand cet habile Home se trouveroit seul à la soutenir. J'aurois lieu de craindre qu'on ne regardat come téméraire l'entreprise de l'ataquer là dessus. Que ne dois-je donc point appréhender à cet égard, puis que ce Savant est apuié du témoignage de tous les Modernes, qui n'ont pas douté non plus que lui, que *Tite-Live* n'assurât, que *Romulus*, n'admit aucun Culte Etranger que celui du seul *Hercule*. *Afficurandoci* (Paroles de Mr. *Olivieri*) *che Romolo culto alcuno peregrino non ammetesse, fuorchè quello del solo Hercule*.

S'il n'étoit pas question d'achever un

Ou-

Ouvrage à moitié fait, & pour un Ami dont la mémoire m'est très-chère; s'il ne s'agissoit pas aussi de détruire une erreur qui s'est glissée dans toutes les Histoires Romaines composées par les modernes^a; Enfin s'il eût été moins facile de démontrer cette erreur & sa source; je n'aurois probablement pas eu le courage de contredire les respectables & nombreux Partisans. Je ne l'entreprends même qu'en tremblant, & dans la supposition que Vous, *Monsieur*, Juge si compétent de tout ce qui appartient aux Belles Lettres, trouverez, que je suis fondé à abandonner ici nos Maîtres, pour rendre à l'Histoire la vérité qu'ils en ont fait disparoitre.

Hæc tum sacra (Herculis) una ex omnibus peregrina suscepit, dit Tite-Live, parlant de Romulus^b. Voilà le Passage sur lequel on a débité que Romulus bannit de sa nouvelle Ville tous les Dieux Etrangers, à l'exception d'*Hercule*. On est même allé jusqu'à envelopper *Hercule* même dans cette proscription. Mr. de *Verrot*, par exemple, après avoir rapporté les Institutions de *Romulus* concernant les Augures, ajoute: *Ce fut par le même esprit / de*

^a Il faut en excepter celle de Mr. Rollin, qui a gardé le Silence sur cet article, come je le dirai plus bas.

^b Lib. 1. Cap 7.

^c Hist. des Revolut. Rom. Liv. 1. p. m. 6.

de Religion, & par une sage politique qu'il interdit tout Culte des Divinités Etrangères, comme capable d'introduire de la division entre ses nouveaux Sujets. Voyez, Monsieur! Il n'excepte point *Hercule* des Divinités Etrangères dont, selon lui, *Romulus* interdit le Culte: Il comprend dans cette interdiction tout Culte, le Culte, Privé, come le Culte Public: Il prête à *Romulus* la raison de politique, imaginée six Siècles après la mort de ce Prince par *Cicéron*, pour justifier l'interdiction des Cultes Etrangers. *Tite-Live* cependant ne dit rien de tout cela. Il ne parle point de cette interdiction de tout Culte, ni même d'aucun Culte; & loin d'attribuer à *Romulus* le motif dont *Mr. de Vertot* lui fait honneur, l'Historien Romain en indique un tout différent. Selon lui, *Romulus*^a vouloit disposer ses Romains à rendre à sa Valeur les mêmes honneurs qu'il rendoit à celle d'*Hercule*, en le mettant au rang des Immortels.

Combien de fautes un mot mal entendu n'a-t'il pas fait faire là! C'est cependant la tradition reçue jusqu'ici que *Mr. de Vertot* a suivie. Je ne sai qu'un seul Savant à qui elle n'en ait pas imposé en tout. C'est l'illustre *Mr. de Bynkershoek*. Un Passage de *Dénis d'Halicarnasse* lui a fait observer, que

Ro-

^a Jam tum immortalitatis virtute partæ ad quam cum sua fata ducebant, factor. Liv. l. c.

Romulus n'avoit pas banni purement & simplement tout Culte Etranger, mais qu'il les avoit seulement exclus du nombre des Cultes publics ^a.

Come cette erreur comune n'a été adoptée que parce qu'on a entendu *Tite-Live*, dans le sens que lui donne M. *Olivieri*; on voit que M. de *Bynkershoek* ^a en vué le Passage de cet Historien dont il s'agit, quoi qu'il n'en avertisse pas. Un suffrage d'aussi grand poids m'autoriseroit suffisamment à rejeter sans autre discussion l'explication reçüe. Mais pouvant faire entendre *Tite-Live* ainsi qu'il vouloit être entendu, je lui dois cette justice: Elle rétablira la Vérité, & conciliera son témoignage avec ceux de *Dénis d'Halicarnasse*, & de quelques autres Anciens, qui ne méritent pas moins d'être écoutés.

Començons par entendre *Denis*: „ Toutes
 „ les fois (*dit-il*, ^b) que je fais réflexion
 „ sur cette multitude de Peuples diférens qui
 „ sont répandus dans *Rome*, & qui tous ont
 „ des Dieux particuliers, qu'ils honorent
 „ cha-

^a Apud Dionysium Halicarnas sensum legimus, innumeras gentes Romam commigrasse & Patrios Deos domestico ritu coluisse; sed tamen peregrina sacra publicè recepta non fuisse. Hoc dicit ille; non ut vulgo dicitur, Romulam simpliciter omnes peregrinos Deos arcuisse, *Bynkersh. De Belg. peregr. Dissert. 2.*

^b Lib. II. Cap. XX.

„ chacun à leur manière, je ne puis me
 „ laisser d'admirer que les Romains n'aient
 „ jamais donné dans la nouveauté, jusqu'à
 „ recevoir par l'Autorité publique, des Cé-
 „ rémonies Etrangères, quoi qu'ils eussent
 „ l'exemple de plusieurs Villes, qui n'en
 „ avoient point fait de scrupule.

L'Historien venoit de rapporter les Insti-
 tutions de *Romulus*, en ce qui concernoit
 la Religion, & avoit dit ^a, que ce Prince,
*pour ne rien faire dans ces Institutions qui ne
 fut conforme aux anciens usages, consulta ce
 qu'il y avoit de plus sain, & de plus univer-
 sellement reçu dans la Religion des Grecs.*

Il résulte de là, des Observations, qui ne
 laissent aucun lieu de croire qu'*Hercule* fut
 le seul Dieu Etranger dont *Romulus* per-
 mit le Culte, tant en public qu'en parti-
 culier.

En éfet, si *Romulus* emprunta des Grecs
 tout ce qu'il trouva de mieux, & de plus
 universellement reçu dans leur Religion,
 est-il croiable qu'il rejetta tous les Dieux des
 Grecs? *St. Augustin* ne le croïoit pas, lui
 qui faisoit remarquer ^b que les Troïens a-
 voient & adoroient les mêmes Dieux que
 les Grecs; qu'*Enée* les apporta en *Italie*, en-
 tr'autres à *Albe*; Et que d'*Albe* ils furent
 tous

^a Ibid. Cap. XVIII.

^b De Civ. Dei. Lib. III. Cap. VIII. & IX.

tous transférés à Rome. *Signius* ne le croioit pas non plus; car il avertit ^b que *Romulus* mit dans le nombre des Dieux, honorés d'un Culte public, à peu près les mêmes Divinités qu'adoroient les Grecs.

On doit d'autant moins soupçonner que les Dieux fussent l'objet de la réforme que fit *Romulus* dans la Religion des Grecs pour l'adopter, que *Dénis d'Halicarnasse* ne laisse pas dans l'incertitude sur ce que ce Prince en rejetta: *Pour les Fables* (dit cet Historien) *qui sont remplies de médisances, & qui sont les Dieux Auteurs des Crimes les plus énormes, il les rejetta toutes avec horreur; non seulement comme frivoles & inutiles; Mais comme autant d'impiétés qui soumettoient les Dieux à des passions dont les hommes mêmes devoient rougir.* *Romulus* écarta donc de cette Religion, non les Dieux eux mêmes qui en étoient les objets; mais seulement les Fables, qui donoient de fausses idées de ces Divinités. Si la réforme fut tombée sur les Dieux, *Dénis*, si exact, auroit-il négligé cette principale circonstance, pendant qu'il n'omet pas les moins importantes? Auroit-il passé sous silence la préférence éclatante accordée à *Hercule*, si *Romulus* n'eut permis aucun
autre

^a Adscivit publice eosdem fere quos Græci, Deos. auctor ipse Urbis Romulus. De Ant. Jur. Civ. Rom. Lib. I. Cap. VIII.

autre Culte Etranger que celui de ce Demi-Dieu ?

Mais ce n'est pas seulement avec *Dénis d'Halicarnasse*, que l'on compromet *Tite-Live*, en l'entendant come on l'a entendu jusqu'ici : D'autres témoignages aussi dignes de foi que le sien, s'y trouveroient contraires. Je veux parler de celui de *Varron* entr'autres, dans l'endroit où il nomme les Divinités auxquelles *Tatius* voüa des Temples & des Autels, Vœu que ce Prince accomplit. Entre ces Divinités, il y en avoit plus d'une qui n'étoit pas moins étrangère qu'*Hercule*, puis qu'elles étoient Egyptiennes, come on l'a vû. Qui ne s'en rapporterois pas à *Dénis* & à *Varron* plutôt qu'à *Tite-Live*, si celui-ci déposito ainsi qu'on le fait déposer ?

Mais il en est bien éloigné. Qu'a-t-il donc voulu dire, demandera-t-on ? Je répons, qu'il a voulu dire précisément la même chose que *Dénis d'Halicarnasse* : Il a seulement ajouté une particularité à la manière générale dont *Denis* s'est exprimé.

L'un & l'autre de ces Historiens vouloit apprendre à la Postérité, que *Romulus* n'avoit point autorisé come *Culte Public*, celui des Divinités Etrangères. Aucun d'eux n'a pensé à dire que tous les Dieux Etrangers eussent été proscrits par ce Prince ;

en sorte qu'il eut interdit de leur rendre aucun Culte ni public, ni particulier. Toute la différence qu'il y a entre la manière dont ces Auteurs disent cette même chose, consiste en ce que *Dénis*, qui entre ordinairement dans de plus grands détails, & s'étend davantage, craignant qu'on ne comprit sous l'expression générale de *Culte*, l'espèce que *Romulus* n'avoit point interdite, je veux dire le Culte *particulier*, prend soin d'avertir, que tous les Peuples établis à *Rome*, y honoroient leurs Dieux, avec les mêmes cérémonies qu'ils observoient dans le País d'où ils y avoient été apportés; mais que cependant les Romains n'avoient jamais permis ou autorisé le Culte de ces Dieux, come Culte *Public*. Tite-Live, au contraire, ne croiant pas sans doute qu'il fut nécessaire de prendre la précaution de *Dénis* sur une chose assés connue d'ailleurs, ne distingua point, dans ce qu'il ne dit d'ailleurs que come en passant l'espèce de Culte dont il entendoit parler, en remarquant simplement que *Romulus* n'admit de Culte étranger que celui d'*Hercule*: Cet Historien ne soupçonna pas, aparamment, que quelqu'un pût lui attribuer d'avoir voulu dire autre chose, si ce n'est qu'*Hercule* fut le seul des Dieux Etrangers dont *Romulus* autorisa le Culte come Culte public.

Peut être aussi que *Dénis* ne parla point d'*Hercule*, parce qu'il ne le regardoit pas come un Dieu Etranger. S'il l'avoit crû tel, auroit-il dit que *les Romains ne reçurent jamais par l'Autorité publique des Cérémonies étrangères*? Varron & Festus ne croïoient pas non plus *Hercule* Etranger; Il étoit pour eux le *Saneus*, *Fidius*, & *Semon* des Sabins. *Tite-Live* pouvoit n'être pas de cet avis, & prendre l'*Hercule* de Rome pour celui des *Egyptiens* ou des *Grecs*^a. Voilà pourquoi il crût ne devoir pas oublier l'exception que fit *Romulus* en faveur du Culte de ce Dieu Etranger, n'admettant que lui seul de cet ordre entre les Dieux de Rome.

Quoi qu'il en soit de la raison qui porta ces Historiens à mettre cette différence dans leurs récits, en les expliquant l'un par l'autre, ainsi que je viens de le faire, ils ne se trouvent plus en opposition. Par là encore la circonstance concernant *Hercule* rapportée par *Tite-Live*, & les Eclaircissements que donne *Dénis* sur la Liberté entière dont jouirent toujours les *Romains* à l'égard du Culte particulier, font conoitre pleinement l'institution

^a *Dénis* d'Halicarnasse même rapporte Liv. VI. Ch. I. qu'on croïoit que dans l'endroit où fut placé le Temple de Saturne, il y avoit eu un Autel dédié à *Hercule*, sur lequel on ofroit les prémices, qu'on jettoit ensuite dans le feu, avec toutes les cérémonies qui sont en usage chez les Grecs & qu'*Hercule* même avoit apris aux premiers Sacrificateurs.

tution de *Romulus*, dont on n'auroit qu'une idée incomplète, si l'un des Historiens ne suppléoit pas à ce que l'autre n'exprime point.

Mais, entendre *Tite-Live* come je l'entens ce n'est pas seulement le concilier avec *Dé-nis*, c'est aussi mettre celui-ci d'accord avec *Festus*, qui expliquant ce que c'étoit que *Culte Municipal*, temoigne précisément, come *Denis*, que tous les Etrangers qu'on recevoit à *Rome* au nombre des Bourgeois, y pouvoient apporter les Dieux de leur País, & les y honorer d'un Culte particulier, avec les mêmes cérémonies qu'ils observoient auparavant chacun chez eux, dans leur Culte Public. *Municipalia sacra*, dit *Festus*, *dicta sunt quæ initio habebant ante Civitatem Romanam acceptam, quæ observare eos voluerunt Pontifices & eo more facere, quo adsuevissent antiquitus.* Ce *voluerunt Pontifices*, ne laisse pas seulement la liberté aux nouveaux Citoyens d'abandonner leurs Anciens Cultes, pour s'en tenir à celui des Dieux de *Rome*; il marque que les Pontifes les obligeoient à observer toutes les cérémonies de leur première Patrie, dans le Culte particulier de ses Dieux.

Outre ce témoignage parfaitement relatif à la Remarque de *Denis*, dans l'endroit qu'on a lû ci dessus, & dans un autre, où, parlant aussi du tems de *Romulus*,^a il avertit

Z 2

qu'il

^a Lib. II. Cap. LXV.

qu'il y avoit à Rome deux fortes de Sacrifices, les uns publics & comuns à tous les Habitans, les autres particuliers & propres aux différens Peuples dont la République étoit composée; on a dans *Tive-Tive* même une preuve bien authentique de la pleine liberté de Conscience dont chacun y jouissoit, quant au Culte particulier, plusieurs Siècles après *Romulus*, & dans le tems que l'on avoit déjà conçu beaucoup d'éloignement pour les Cultes Etrangers. Je veux parler de ce qui se passa à l'occasion des *Bacchanales*.

Malgré l'honneur dont le Sénat fut saisi à l'ouïe des abominations qui se comettoient dans ces honteux Mystères; malgré l'éminent péril dans lequel la République étoit mise par des Conjurés, dont le précis de la Religion étoit que tout est permis, *Nihil ne fas ducere, hanc summam inter eos religionem esse*; & dont le nombre étoit si grand qu'ils formoient presque un second Peuple: *Multitudinem ingentem alterum jam prope populum*: Enfin quoi que rien d'aussi detestable n'eut encore été vû dans la République: *Nunquam tantum malum in Republica fuit, nec ad plures, nec ad plura pertinens*; le Sénat n'interdit pas absolument ce Culte de *Bacchus*, a porté il n'y avoit pas long-tems de l'*Etrurie* à Rome, par un misérable Prêtre

tre Grec. Le Décret, connu sous le nom de *Senatus consulte Marcien*, permet même à ceux qui s'y croiroient obligés en conscience, de continuer à célébrer ces Mystères, pourvû qu'ils le déclarassent au Préteur de la Ville, qui raporterait au Sénat, lequel pourroit en acorder la permission, moënant qu'il n'y eut pas moins de Cent Sénateurs présens, & sous la condition que le nombre de ceux qui s'assembleroient pour ces Sacrifices, ne fût que de cinq personnes au plus *Si quistale sacrum solenne & necessarium duceret, nec sine religione & piaculo se id omittere posse, apud prætorem Urbis um profiteretur. Prætor senatum consuleret; si ei permissum esset, quum in Senatu Centum, non minus, essent, ita id sacrum faceret, dum ne plus quinque sacrificio interessent.* Tite-Live, qui raporte ainsi ^a le Précis de ce fameux Décret, auroit-il tenu ailleurs un langage qui pût insinüer que tout Culte étranger fut absolument banni de Rome à l'exception de celui d'Hercule?

Si cependant l'on n'étoit pas encore satisfait de l'explication que je viens de présenter, en voici une autre, qui contentera peut être. *Hæc tum sacra* (Romulus) *una ex omnibus peregrina suscepit*, ne veut dire autre chose si ce n'est, *Le Culte d'Hercule fut le seul des Cultes étrangers que Romulus*
ens -

^a Lib. XXXIX. Cap. 28.

embrassa, ou auquel il s'attacha & se dévoua alors. Il ne s'agit là ni de Loi ni d'Institution de ce Prince pour la Religion de ses Sujets. Ce n'est que pour son Culte particulier que *Romulus* choisit *Hercule* entre les Dieux Etrangers, pour en faire son Dieu Tutelaire, come son modèle.

Le mot *suscepit*, qui décide du sens de la phrase, est employé en cent endroit des bons Auteurs, dans ce sens là. Combien de fois ne trouve t'on pas dans *Cicéron*, *Suscipere errorem superstitionem religionem* ? Manière de parler qui signifie simplement *adopter*, *embrasser l'erreur* &c. & jamais *l'autoriser*, dans le sens où l'on dit qu'un Prince, un Magistrat autorise une chose avec éfet de Droit, en vertu de l'Autorité publique dont il est revêtu. *Tite - Live* même, parlant des *Albains* transplantés à *Rome* par *Tullus Hostilius*, & faisant des conjectures sur la raison pour laquelle ils n'avoient pas continué d'y observer les Cérémonies religieuses qu'ils pratiquoient à *Albe*, dit que, peut être, avoient-ils embrassé la Religion des Romains: *Aut Romana sacra susceperant*: Assûrément, il ne vouloit pas dire par ce *susceperant*, que les *Albains* eussent autorisé le Culte Public de *Rome*.

Il est d'autant plus surprenant qu'on n'ait pas

pas encore entendu *Tite-Live* come je l'entens ici, que la manière de parler qu'il emploie, a été expliquée il y a long-tems par *Casaubon*, & par *Saumaïse*, dans leurs *Notes sur Spartien* ^a & sur *Lampridius* ^b.

Spartien disant d'Hadrien, *Eleusinia sacra exemplo Herculis Philippique suscepit*: *Casaubon* l'explique ainsi *suscipere sacra, ut Græci PARALAMBANEIN TA MYSTERIA, pro MYEISTHAI. Dio sic, EPOPTOUSE TA MYSTERIA. . . . Saumaïse y dit aussi: Sacra suscipere est MYEISTHAI. Sic apud Ciceronem in Vatinius: Ut cum inauditæ ac nefaria sacra suscepis. . . . Sic Græci, LAMBANEIN & PARALAMBANEIN TAÏHERA, KAITA MYSTERIA.*

Dans la suite de cette Notte, ce Savant prouve, que *suscipere sacra*, ne veut rien dire de plus que *percipere accipere, sumere sacra*; & sur l'endroit de *Lampridius* que j'ai indiqué, après avoir répété les explications qu'on vient d'entendre, il fait voir que *Eleusinia sacra suscipere*, signifie simplement, être initié aux *Mystères de Cérès*.

Le penchant qu'on a à se flater me fait présumer que *Mr. Rollin* n'entend pas le Passage de *Tite-Live* dans le sens que je réfute. Ce n'est, il est vrai, que du silence

Z 4

de

^a In Hadrian. Cap. 13.

^b In Commod. Cap. 9.

de cet habile Homme sur la particularité dont il s'agit, que je tire ma conjecture. Mr. *Rollin*, me dis-je, a pû omettre dans la Vie de *Romulus* une circonstance aussi peu importante que l'attachement de préférence de ce Prince au Culte d'Hercule entre tous les Cultes étrangers: Mais un Auteur, qui ne néglige que rarement ce qui regardoit par quelque endroit la Religion, se seroit-il dispensé de faire mention de la proscription de tous les autres Dieux ou Cultes Etrangers, s'il eut crû cette proscription attestée par *Tite-Live*, le seul garant qu'on en donne? Mr. *Rollin* ne trouve donc pas que l'Historien dise ce qu'on s'est imaginé jusques ici qu'il disoit là dessus. *

Mais coment est-il arrivé qu'une Explication aussi conforme aux Maximes des Romains, & à la signification ordinaire de leurs expressions les plus communes; qui enlève d'ailleurs si parfaitement toute difficulté, toute aparence de contradiction entre les Historiens, ne se soit présentée à personne dans le grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de cette prétendüe proscription des Dieux Etrangers par *Romulus*? Ce n'est, aparemment, que parce que le simple, le naturel, ne se montre pas aux yeux qui vont chercher au delà, dès que ce dont ils sont prévenus, va plus loin. Je l'ai éprouvé

com-

comme les autres , par la persuasion où j'étois qu'ils avoient bien entendu *Tite-Live*. Ce n'est même qu'après avoir couché par écrit ma première explication , que la dernière s'est présentée à moi. Je n'ai cependant pas crû devoir supprimer celle là , quoi qu'elle me satisfasse beaucoup moins que celle-ci. L'une obtiendra peut-être quelques uns des suffrages qu'on refusera à l'autre. Elles écartent également l'objection tirée par Mr. *Olivieri* de l'interprétation commune de *Tite-Live* , dans l'endroit en question.

Je puis donc continuer à soutenir que les Dieux Etrangers , même ceux d'*Egypte*, furent soufferts & honorés à Rome , au moins en particulier , sous le Règne de *Romulus*.

D'autres Savans , entre nos Jurisconsultes principalement , auroient probablement ajouté à l'ObjECTION de Mr. *Olivieri* , quelques Loix attribuées par divers Auteurs à ce premier Roi de Rome , qui ne seroient pas moins contraires à l'opinion dont je prens la défense , que *Tite-Live* , s'il parloit ainsi qu'on l'a fait parler.

Ces Loix ne sont sans doute point inconües à Mr. *Olivieri* , & il ne se fera abstenu d'en faire usage , que parce qu'il ne les eroit point émanées de ce Prince , ou des
Pré-

premiers siècles de Rome, ou même qu'il ne les regarde pas come des Loix qui aient effectivement été faites. Etant dans la même idée, je ne les examinerai pas à présent. Elles trouveront leur place, quand j'en ferai aux tems pour lesquels ceux de qui on les tire, les produisoient. Je suis &c.

LOYS DE BOCHAT.



L E T T R E

Sur la TOLÉRANCE, à M. de BER-
NAGE *Intendant du Languedoc.*

MONSIEUR,

Permettés moi, je vous en supplie, d'être l'Interprète d'un Malheureux, qui gémit depuis long-tems dans les Prisons, & qui est la triste Victime du Mensonge & de la Calomnie: On ne lui laisse pas la liberté de se justifier, & sa foible voix ne sauroit aller jusques à vous. S'il pouvoit se faire entendre, quelle Protection ne trouveroit-il pas auprès d'un Magistrat éclairé, généreux & équitable! Tout le *Languedoc* est témoin de votre vigilance & se loue de votre bonté; & je me flate, *Monsieur*, que le Sr. B** ne tardera pas à en ressentir

tir les éfets. Les Informations & les Procédures qui le concernent n'ont fait que manifester la noire envie de ses Ennemis, sans doner aucune atteinte à son innocence. Il n'y a contre lui que les Dépofitions vagues & infidèles de quelques Domestiques mécontents, qui pour se vanger n'ont pas eu honte de profiter leur témoignage: Mais peut-on ajouter quelque foi à l'affertion téméraire de telles Gens? S'il fufit d'être acufé pour être traité en coupable, que deviendra l'Innocence? Je fai que sous le Règne de TIBERE, d'infâmes Délateurs ne se faisoient pas un scrupule de trahir leurs Maitres & leur Conscience, pour un vil intérêt; mais sous l'Empire du plus juste & du meilleur de tous les Princes, l'Innocence n'a point à redouter les traits de la Perfidie & de l'Iniquité.

J'ose ici l'atefter; toutes les Lettres de l'Acufé, du moins celles que j'ai luës & qui me font tombées par hazard entre les mains, font des preuves de son amour pour l'ordre, de son zèle & de sa fidélité pour son Prince. La Profession qu'il a embrassé l'engage à étudier avec attention les Loix du Roïaume, & sa Religion le met dans l'obligation de les pratiquer. Vous avés, *Monsieur*, trop de lumieres, pour ignorer que nos Principes de Morale sur
le

le Devoir des Sujets font les mêmes que ceux des plus sages Catholiques. Nous avons appris de l'Évangile à rendre à César, ce qui appartient à César & à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Rien n'est plus opposé à la Religion Chrétienne, & ne peut lui faire plus de tort que l'Esprit de Persécution: Il est directement contraire au Droit Naturel & à toutes les Maximes d'une saine Politique. La Religion Chrétienne ne prêche par tout que la douceur, la charité & le support mutuel. Si elle aspire à s'étendre & à gagner les Homes; c'est en les éclairant, en combattant les préjugés & les passions, qui s'opposent à la Vérité: Elle ne cherche à les vaincre que pour les rendre plus sages & plus heureux. La Divinité se contente de se faire conoitre à nous, & de nous apprendre la manière dont elle veut être servie, sans donner aucune atteinte à nôtre liberté. Ce seroit priver l'Home de son privilège le plus précieux & le plus légitime que de lui ôter le droit naturel qu'il a de suivre les lumières de sa Conscience, & de ne croire que ce qui lui paroît juste & évident. Tout ce qu'on peut exiger d'un Home, c'est de se défier avec soin des préjugés de la coutume & de l'éducation, & de chercher sincèrement la Vérité: Tout ce qu'on peut faire

faire en sa faveur, c'est de lui fournir tous les moïens & tous les secours pour la connoître ; c'est de le guider dans cette recherche importante, & d'établir sa persuasion sur une évidence qui l'éclaire, & non sur la contrainte & sur la violence, qui aigrissent l'Esprit, & le remplissent d'une sombre terreur

A examiner la Tolérance dans ce qu'elle a de général, & sans rapport à aucune Religion particulière, on peut assurer que les principes qui l'établissent sont si clairs & si solides que les plus grands Homes de toutes les Sectes & de toutes les Religions en ont été également convaincus. Je me garderai bien, *Monsieur*, de vous fatiguer par de longues citations ; je me bornerai au témoignage de deux Persones très respectables parmi les Catholiques & parmi les Protestans, & très distinguées dans la République des Lettres ; c'est l'Illustre M. de *Fenelon*, & le savant & célèbre *Newton*. Voici ce qu'ils disent sur ce sujet : *Nulle Puissance*, dit Mr de *Fenelon*, en parlant à un Prince étranger, qui lui avoit demandé son sentiment sur la Tolérance ; *Nulle Puissance ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne sauroit persuader les Homes ; elle ne fait que des Hypocrites. Quand les Rois se mêlent de Religion,*

au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez donc à tous la Tolérance civile, non en approuvant tout come indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, & en tâchant de ramener les Hommes par une douce persuasion.

Mr. de Fenelon n'avoit pas dessein par là d'autoriser cette diversité de Religion, qui couvre la Terre; Il seroit fort à souhaiter qu'il n'y eut dans le Monde qu'une seule & unique Religion, & que cette Religion fut la bonne. Si cela étoit, combien les Hommes ne se feroient pas épargnés de disputes, d'égaremens & de querelles sanglantes? Symmaque, Préfet de Rome, prétendoit que les Génies, auxquels la Divinité a laissé le Gouvernement de cet Univers, étoient les Auteurs de cette multiplicité de Religions, qui rend le choix de la vraie si délicate, si difficile. On peut dire que ces Génies auroient fait par là aux Hommes le don le plus fatal qu'ils pussent leur faire; puisque la voie qui conduit à la Vérité est presque méconue, au milieu de cette multitude de routes qui mènent à l'erreur. Mais cela même doit nous rendre plus retenu à décider & plus porté à la Tolérance; car est-il bien sûr que nous soions assez heureux pour avoir trouvé ce sentier unique, qui conduit au vrai bonheur?

Ne

Ne devons nous pas plaindre ceux qui ont eu le malheur de s'égarer? C'étoit ce qui rendoit Mr. *Newton* si circonspect & si modéré : Il croioit que l'Amour de la Vérité devoit réunir tous les Homes de quelque Pais & de quelque Religion qu'ils fussent. *Nous sommes tous Amis*, disoit-il, à Mr. *DesLandes*, parce que nous tendons uniquement au seul but digne de l'Home, qui est la connoissance de la Vérité. Nous sommes encore tous de la même Religion, parce que menant une Vie simple & nous conformant aux bienséances, nous tâchons sincèrement de rendre à l'Être suprême le Culte que nos foibles Lumières nous persuadent lui devoir plaire d'avantage.

Les Païens eux mêmes n'ont pas pensé différemment, quoi que divisés en différentes Sectes; & peu d'accord entr'eux, & sur la Nature de Dieu, & sur ses Atributs, & sur le Culte qu'on doit lui rendre, ils ne se sont jamais persécutés : La diversité de leurs Opinions n'altéroient point l'union qui doit être entre les Citoïens d'un même Etat; pourvû que l'on obéit aux Loix on ne forçoit point le Cœur, qui ne reconoit d'autre Domination que celle de Dieu. On croioit que pour plaire à la Divinité, il faloit que les sentimens fussent libres & que le Culte qu'on lui rendoit fut volontaire.

La bone Politique n'est pas moins opposée à l'Intolérance que la Religion & que la Raison. Rien n'aliène plus les Habitans d'un Roïaume ou d'une République que la contrainte & la persécution. Comment aimer un Gouvernement qui ne nous laisse pas la liberté de penser, & de rendre à Dieu le service que nous croïons le plus raisonnable? Comment aimer un País où nos Biens, nos Persones & nôtre Conscience ne sont pas en sûreté? Comment cultiver les Arts, les Sciences & le Commerce, parmi le trouble, l'éfroi & la désolation? Tout País où règne la Persécution devient peu à peu un lieu désert où très mal peuplé. Les Manufactures en sortent & sont transportées ailleurs. Il perd insensiblement & son lustre & ses richesses.

Je sai, *Monsieur*, que l'on fait quelques difficultés contre la Tolérance. Et sur quoi n'en fait-on pas? Elle peut contribuer, *dira-t-on*, à l'indifférence des Religions; comme si les Soldats & les Epées annonçoient la Vérité avec plus de fruit, & étoient plus propres à la faire aimer, que l'Instruction & le Conseil. *J'aimerois autant*, dit Mr. Bayle, *que l'on assiegeat une Ville avec des Argumens & des Sillogismes*. La Cause la plus ordinaire de l'indifférence de Religion, c'est l'ignorance & le mépris de l'examen. La Religion

gion fleurit, & est respectée dans tous les lieux où elle est enseignée solidement, & où les difficultés que l'on se permet sont réfutées, non par la force & par la violence; mais par de bonnes raisons & par la persuasion. La Vérité n'a pas besoin qu'on lui prête des forces étrangères; elle triomphera assés d'elle même; elle est assez belle pour obtenir nôtre suffrage, sans que personne nous force à plier le genoux pour lui rendre hommage. Quand la Religion dominante a pour elle la Vérité, que veut elle de plus? Toutes les Sectes particulières qu'elle réproûve ne tiendront pas long tems devant elle, moïennant qu'elles ne soient pas persécutées; car on atache un certain mérite à ne pas abandonner un parti qui est devenu l'objet de la haine de la Multitude; le zèle dégénere en opiniatreté; une tradition aveugle tient lieu de lumière, à ceux qui en manquent. L'on fait pour son opinion particulière les mêmes sacrifices que l'on feroit si l'on soutenoit en éfet la Cause de la Vérité. Il y a plus, *Monsieur*, les Sectes se multiplient & se fortifient au feu de la Persécution.

Je ne veux pas parler du Christianisme qui vit naitre de nouveaux Chrétiens des Cendres des Martirs: Je parlerai seulement de la Religion Protestante, qui ne s'est ja-

mais plus étendue, que lors qu'on s'est opposé à ses progrès avec le plus de violence. On aime à étudier & à conoitre ce qui est défendu; la compassion en faveur des Persécutés se change peu à peu en haine contre les Persécuteurs; c'est ce qui a fait dire à MEZERAU, *Que le Martire d'Anne du Bouig fit plus de Réformés que n'eussent fait cent Ministres, avec leurs Prêches.*

Mais ajoute-t'on il faut laisser parler de Religion aux seuls Ecclesiastiques, & il faut empêcher que le Peuple ne s'en mêle; il n'a point d'autre prérogative que celle d'écouter & d'obéir. L'Écriture Ste. ne parle point ainsi: Elle ne met point à cet égard de barrière entre le Prêtre & le Laïque; l'examen & l'étude de la Religion sont imposés à tous également, & s'il y a quelque différence, c'est uniquement dans ce qui regarde la Discipline Ecclesiastique. *Un Théologien, dit Erasme, n'est pas celui qui se sert de Sillogismes disposés artificieusement; c'est celui qui explique purement & clairement l'Écriture Ste. & qui la pratique: Un Homme modéré, qui aime la Vérité & qui n'aime qu'elle, qui est rempli des Maximes de l'Évangile & qui les expose avec force & avec dignité est un véritable Théologien, fut il un Fossoieur & un Tisseran.*

Mais ce Fossoieur ou ce Tisseran: est-il

capable d'enseigner? Pourquoi non? Ce n'est ni la Soutane, ni le petit Colet, ni le titre de Docteur qui donne l'Esprit & le Savoir; on peut avoir mis l'enseigne de Savant sans l'être; la Religion n'est pas un mystère inexplicable; Dieu est trop bon & trop juste pour nous avoir ordonné de la pratiquer, si elle se refuse à nos recherches & à un examen sincère & attentif. Il ne s'agit pas de savoir si ce que Dieu révèle est faux ou vrai; On ne sauroit douter de la véracité & de l'autorité de l'Être Suprême; il ne s'agit que de savoir s'il a révélé ceci ou cela. Ce seroit une grande imprudence de s'en fier sur cet article, à des Hommes qui peuvent si aisément se tromper & nous tromper après eux. Mais la Raison, ajoute-t'on, est insuffisante. La Raison n'est jamais contraire à aucune Vérité, c'est un Vent réglé qui nous conduira sûrement au port si nous nous laissons conduire; mais il faut qu'il souffle seul & que le Vent de nos Passions ne s'y mêle pas.

La plupart de nos Disputes en matière de Religion naissent moins de la nature des Dogmes, que de la manière de les exposer. On crie au blasphème, parce qu'on s'enonce différemment: Qu'on s'explique nettement & de sang froid, on verra qu'on est très souvent d'accord sur le fond du Dogme,

pourvû qu'il soit véritablement révélé, & que la différence est toute entière dans les termes & dans l'expression.

Je ne crois pas, *Monsieur*, qu'il soit nécessaire d'accumuler preuve sur preuve en faveur de la Tolérance. Vous voyez aisément que les Etats chez qui elle est établie sont les plus peuplés & les plus fleurissans. Les Loix civiles suffisent pour contenir chacun dans de justes bornes & pour empêcher que la division des sentimens ne nuise à la Société. Mais si la Persecution s'y introduit la grande Société, c'est à dire celle qui doit être entre tous les Hommes, sera anéantie & bouleversée; le Catholique brulera le Protestant en Italie & en Espagne; & le Protestant persecutera, à son tour, le Catholique en Angleterre, & en quelques endroits de l'Allemagne. Le Deïste conclura de là qu'ils ont tous également tort; qu'ils sont tous également dans l'erreur, puis qu'ils manquent tous également aux principes primitifs & invariables de l'Equité naturelle, & de cette beneficence qui fait un des plus forts liens de l'humanité. La Violence décidera t'elle seule de la Religion que nous devons embrasser? Dieu ne demande-t'il de nous qu'un Culte extérieur, qui ne fait ordinairement que des laches & des hypocrites? Si la Persecution est permise, la Ter-

re entière ne sera plus qu'un affreux Théâtre où le foible gémira sous la Loi du plus fort: La Religion qui doit produire par tout la tranquillité & la paix deviendra une Source de trouble & de calamités. Si les Hottentots nouveaux Convertis étoient informés de ce qui se passe en quelques endroits de l'Europe, ne diroient-ils pas que ceux qui les habitent ne sont pas Chrétiens, ou qu'ils ne craignent pas de fouler aux piés les Loix les plus claires de leur sage & suprême Législateur?

Je suis convaincu, *Monsieur*, que vous trouverez dans vôtre cœur tous les principes d'Equité & de Tolerance que j'ai pris la liberté de vous exposer. Plus on a de droiture, de pénétration & de justesse, plus on a d'éloignement pour la Persécution. L'impatience & l'emportement à l'égard des Errans a plus ordinairement sa Source dans l'Orgueil de quelques Théologiens que dans leur Zèle.

Jusques à quand verrons nous les Chrétiens armés contre les Chrétiens? Catholiques & Protestans n'avons nous pas un centre comun? N'avons nous pas le même Dieu & le même Sauveur? N'aspérons nous pas au même Heritage & à la même Immortalité? Les principes de la Morale chrétienne ne sont-ils pas les mêmes dans les

deux Religions ? Si nous pouvions nous résoudre à laisser à quartier des Questions abstraites & obscures, qui n'influent ni sur les Dogmes fondamentaux, ni sur les Mœurs; si nous étions assez sages pour séparer de la Religion ce que l'erreur & les préjugés des Hommes y ont ajouté, j'espère que nous ferions bien tôt tous d'accord & que nous aurions enfin le bonheur de vivre dans l'unité d'une même Foi.

Catholiques & Réformés, nous avons des Ennemis communs à combattre; l'ignorance qui enfante la superstition, & le défaut d'examen qui la nourrit & qui l'entretient. Tournons nos Armes contre l'Impiété & le Libertinage, qui portent des coups mortels aux Roiaumes les plus puissans & aux Républiques les plus florissantes. Si l'injuste, si le cruel Tribunal de l'Inquisition pouvoit jamais être approuvé & établi, il ne devrait l'être que pour réprimer les Vices plus injurieux à la Divinité que de simples Erreurs.

Dieu nous demande des Vertus beaucoup plus que des Sacrifices. La Liberté de Conscience, fait cherir & respecter une Religion qui ne craint point l'examen & qui rend les Peuples heureux. La Douceur & la Tolérance attachent les Hommes au Gouvernement sous lequel ils vivent, & à leur Patrie. *Que l'on me done,* dit un grand Politique

tique, des Citoïens éclairés qui aiment Dieu & leurs devoirs, je n'aurai pas besoin de glaives ni d'échafauts pour maintenir l'ordre & la paix dans la Société; à peine aurai je besoin du secours des Loix. De tels Citoïens sont le présent le plus précieux que l'Etre suprême puisse faire aux Magistrats & aux Princes. Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous demander pardon de la longueur de cette Lettre & à vous assurer que je suis avec un profond respect.

MONSIEUR

Votre très humble & très
obéissant Serviteur.



ABREZ



FIN DE
L'ABREGE' HISTORIQUE

*De la Vie de M. BOURGUET, Professeur
en Philosophie & en Mathematiques à Neuchâtel, décédé le 31. Decembre 1742. **

Q Uoi que Mr. *Barbeyrac* par sa Vocation à *Groningue* fut assez éloigné de la *Suisse*, il n'oublia pas cependant dans son nouveau Poste & au milieu de ses Occupations Mr. *Bourguet*. Il lui fit tenir en 1718. un Exemplaire de la Nouvelle Edition des *Devoirs de l'Home & du Citoïen*; dans laquelle il avoit fait entrer une Pièce dont Mr. *Bourguet* lui avoit fait part, contenant des Objections de Mr. de *Leibnitz*, contre le célèbre *Puffendorf*, avec la Réutation ou les Réponses du Traducteur. Mrs. de *Crousaz*, du *Lignon*, *Ruchat*, *Polier*, de *Treitörrens*, entretenoient alors une Correspondance Literaire très agréable avec Mr. *Bourguet*. Sa santé chancelante l'engagea cette même année à aller prendre les Eaux de la *Brevine*.

Il eut dès lors des Correspondances avec les *Missionnaires Danois*. Il recevoit les Ré-
lations

* Voyez Journal de Février p. 185. & Mars. 295.

tions de leurs travaux & de leurs succès, qu'il avoit soin de communiquer à nos Pieux & Illustres Théologiens de *Suisse*, qui prenoient intérêt à l'avancement du Règne de *Jésus Christ*.

Les Questions de Philosophie agitées entre Mr. l'Abé *Conti*, & Mr. *Bourguet*, dont Mr. de *Leibnitz* avoit crû trouver la solution par ses *Monades*, sont des plus curieuses. Les Discussions de Mr. *Abauzit* sur ces matières mériteroient de voir le jour, & feroient beaucoup d'honneur à leur Auteur & à celui à qui il les adresse, de même que toutes ses Lettres à nôtre Savant Professeur.

Sur la fin de 1719. & dans les comencemens de 1720. Mr. *Bourguet* fit un Voïage à *Morges*, d'où il se rendit à *Genève*. Il fut acueilli & gracieusé de tous les Savans avec qui il étoit en relation dans ces quartiers. Il étoit à *Genève* en Mars 1720. & il y rangea un Cabinet de Curiosités qu'il y avoit vendu; & dès là il vint en Juillet à *Lausanne*. Pendant le séjour qu'il fit dans ces deux Villes, Il eut diverses Conversations avec des Savans, par lesquelles il se concilia de plus en plus l'estime de ses Connoissances, qui le sollicitèrent vivement à y fixer son séjour. On le pressa alors de donner une Dissertation sur l'Authenticité des Prophéties de *Daniel*, contre lesquelles
on

on avoit formé des difficultés, tirées de la Chronologie & de certains termes Grecs qui s'y trouvent. Il revint à *Neuchâtel* sur la fin de Juillet. Nôtre Savant rendu à lui même continua sa Correspondance & ses Etudes qui faisoient ses délices. Il travailla à ses *Lettres sur la Formation des sels & des Cristaux*, qu'il adressa en 1723. à M. J. J. *Scheuchzer*, & qu'il a donné au Public avec son *Memoire sur la Théorie de la Terre*, dédiées à Mrs *Vallisneri*, *Zendrini* & *Monti*, imprimées à *Amsterdam* chez *François l'Honoré* en 1729. Il étendit dès lors beaucoup son Commerce Littéraire, & les Lettres qu'il a laissées de diverses Persones Savantes, seroient pour la plûpart dignes de voir le jour: Celles de Mrs. *Abauzit* & *Caze* sont très curieuses; Elles roulent sur les Antiquités, sur l'Histoire Naturelle, sur la Philosophie, sur la fameuse Question de la Figure de la Terre, sur la Pesanteur des Parties de chaque Globe, sur l'Astronomie, la Geographie Ancienne, sur différentes Inscriptions, & sur d'autres Matières interessantes.

Au milieu de ces Correspondances de Mr. *Bourguet* qui l'ocupoient beaucoup, & malgré ses Etudes particulières, il entreprit un Ouvrage assez considérable. C'est la *Bibliothèque Italique*, dont le 1. Tome parut en 1728. & qui fut continuée jusques

en 1734. Quoi que ce Journal ne soit pas entièrement de nôtre célèbre Professeur, cependant, on peut le lui attribuer.

L'Année 1731. l'Académie Roïale des Sciences de *Berlin*, répondant au but de sa Fondation, & cherchant à s'affocier les Savans les plus distingués, persuadée de la vaste Erudition de Mr. *Bourguet*, lui envoya le Diplome. Il est du 13. Juin.

Sur la fin de l'Année, le Magistrat de nôtre Ville cherchant le Bien des Etudians, érigea une Chaire pour un Professeur en Philosophie & en Mathématiques, qui fut conférée à Mr. *Bourguet*. En conséquence il comença ses Fonctions par un Discours inaugural inseré dans un Journal Suisse *, & fit immédiatement après des Leçons publiques, autant que sa santé pouvoit le lui permettre. Il ne se borna pas là ; car il se faisoit un vrai plaisir de faire en particulier des Leçons, & sur la Philosophie & sur le Droit Naturel. Cherchant toujours le bien & l'utilité des Etudians, il avoit comencé quelques Semaines avant sa mort des Leçons de *Philologie sacrée*, qui auroient été d'un grand usage pour tous ses Auditeurs & sur tout pour ceux qui se voient à la Théologie, en faveur desquels principalement, il les avoit entrepris.

L'A-

L'Académie de *Cortone*, n'ignorant pas la profonde Connoissance que Mr. *Bourguet* avoit de la *Langue Etrusque*, se fit un devoir de lui envoyer les Lettres d'Association; elles sont datées du 14. Mars 1733.

Depuis lors Mr. *Bourguet*, le proposant toujours pour but l'avancement de la Gloire de Dieu, le progrès des Sciences & le bien de la Société, dirigea toujours ses Travaux & ses Etudes en conséquence. On en peut voir des preuves dans nôtre Journal; sa Lettre au Père *Bouvet*, Missionnaire à *Peking*^a, sa Relation des Progrès du Christianisme dans les *Indes*^b, celle de la Colonie d'*Herrenhut*^c, la Lettre sur la Conversion des Juifs^d, sur les Eglises d'Indiens Néophites^e, sur la Société d'*Herrenhut*^f; l'Extrait des Lettres de Mr. *Callemberg*^g, &c. sont des Témoignâges Authentiques de sa piété, & de son zèle pour la Gloire de Dieu. Plusieurs autres Pièces sorties de la plume de ce Savant marquent aussi l'étendue de ses connoissances, & les Lettres sur les Noïés suffisent pour prouver que Mr. *Bourguet* étoit aussi bon Citoyen que grand Philosophe.

En s'adonnant ainsi aux Etudes, & en les rapportant à leur vrai but, Mr. *Bourguet* passoit

^a Mars. ^b Juillet 1734. ^c Septembre 1735. ^d Juillet, ^e Septembre 1736. ^f Mai 1737. ^g Février 1749.

soit une Vie douce & tranquile, mais cette douceur & cette tranquillité furent interrompues par la mort de son Epouse, qui décéda le 29. Avril 1738. Ce coup fut des plus sensibles à Mr. *Bourguet*. Ils avoient vécu 36. Ans dans une parfaite union.

Depuis cette perte, Mr. *Bourguet*, naturellement délicat eut, surtout en Hiver, des Rhumes fréquens, joints par fois à l'Asme, qui l'incomodoient & qui étoient toujours pour lui des Maladies très sérieuses. Aussi les personnes qui le conoissoient & qui s'intéressoient à sa Conservation, craignirent pour sa Vie dès que les Catarrhes & Fluxions de Poitrine se rendirent épidémiques, sur la fin de Décembre passé. Mr. *Bourguet* en fut attaqué & presque aussitôt emporté. Il mourut assez subitement dans le commencement d'un accès d'Asme, le Lundi 31. Décembre 1742. Il fut enseveli le 2. Janvier suivant; & le Célèbre Mr. *Ostervald* prononça ensuite, avec sa dignité & son Eloquence ordinaire, l'Oraison Funèbre du Défunt.

En faveur de nos Lecteurs, qui n'ont pas connu personnellement ce Savant Professeur, nous nous croions obligés de tracer ici son portrait.

Mr. *Bourguet* étoit d'une petite taille & d'une complexion délicate. Il avoit le tour

& les traits du Visage beaux & réguliers; l'Oeil bleüâtre, vif, un peu gros, & a fleur de tête; le Nez Aquilin; la Bouche agréable & riante. Un peu plus de couleur & d'embonpoint auroient mis ces avantages dans un tout autre jour. Sa Phisionomie ne pouvoit être dès là, que des plus heureuses. Elle anonçoit de loin, sa pénétration, son discernement, la politesse, sa candeur, & la sérénité de son Ame. C'étoit aussi son vrai Caractère qu'il a constamment soutenu. Par tout il s'est fait voir, Home d'Esprit, Honête Home, *Philosophe Chrétien*. Il étoit simple & aisé dans ses manières & dans ses Habits, d'un accès facile & gracieux, & d'un comerce des plus agréables, se mesurant toujourns à la portée de ceux à qui il avoit à faire. Bienfaisant & désintéressé au delà de toute expression, rien ne pouvoit plus le réjouir que d'être utile à ses semblables & de les voir prospérer. Par cela même il étoit très sensible aux disgraces & au sort des Malheureux. Il s'intéressoit principalement pour les Jeunes Gens, dans lesquels il remarquoit des dispositions heureuses, & prenoit plaisir de les instruire & de les diriger; sur tout il se faisoit un devoir particulier de leur inspirer cet amour & ce respect pour la Religion, dont lui-même étoit si vivement pénétré.

Avec ces Talens, ces Lumières, ces Inclinations, sans parler de sa vaste Erudition généralement reconue dans tout le Monde savant; il auroit été à souhaiter pour le bien de la Societé qu'on eût pû le posséder plus long-tems.

Il ne laisse qu'une Fille, de qui nous blesserions la modestie si nous en parlions. Sa perte lui a causé une Affliction des plus vives, que sa Pieté seule peut adoucir. La Bibliothèque de ce Savant n'est pas nombreuse, mais elle est composée de très bons Livres. On y voit entr'autres l'Ecriture Sainte, ou quelques uns des Livres qui en forment le Canon, en près de cinquante Idiomes. Son Cabinet, de Pierres figurées, de Plantes marines, de Petrifications, de Coquillages, d'Insectes &c. mérite l'attention des Curieux.

Il avoit, come nous l'avons déjà observé, un Commerce Literaire des plus vastes. Ses Principaux Correspondans étoient, en France Mrs. le Président *Boubier*, *De la Faye*, *Fourmont* l'ainé, *De Jussieu*, *de l'Isle*, *Des Landes*, *Des Maizeaux*, *De Mairan*, *De Réaumur*, &c. En Angleterre, Mrs. *Sloane*, *Woodward*. En Hollande Mrs. le Baron *d'Imhoff*, Gouverneur de Batavia, *Barbeyrac*, *Werndty*. En Allemagne, Mrs. *De Leibnitz*, *De Vignoles*, *De Beausobre*, *Calemberg*, *La Croze*.

376 JOURNAL HELVÉTIQUE

Croze, Cupet, Frankius, Geissel, De Jarriges, Jablonski, Jordan Wolff, le Comte de Zinzendorf. Mr. Schultz dans le Malabar & à Batavia la savante & pieuse Dame Shagen &c. En Italie, Mr. Bianchi, la savante Comtesse Clelie Borromée, Mrs. Conti, Gori, le Marquis Maffei, Magliabechi, Monti, Octavio, le Nonce Passionei, Petricini, Riccoboni, Vallisnieri, Zandrini, Zanichelli. En Suisse, Mrs. Abauzit, Altman, Bessonet, Bernoulli, Père & Fils, Case, Barnaud, Cramer, de Crouzas, de Bionens, du Lignon, Grinaeus, Haller, Hottinger, Herman, Holzer, Jallabert, Iselin, Lang, Loys de Bochat, Osterwald, Ott, Polier, Ruchat, Roques, Scheuchzer & Scheurer, Vernet, Zimmermann &c.



LET



LETTRE

A MR. D'IVERNOIS, Médecin de S. M.
le ROI DE PRUSSE, dans la Souve-
raineté de Neûchâtel & Valangin; conte-
nant quelques Observations nouvelles sur l'E-
pidémie de l'Hiver dernier.

MONSIEUR,

J'Aurois eu l'honneur de vous envoïer plû-
tôt les Remarques que j'ai pû faire dans
le Comté de *Bourgogne*. sur les Maladies
Epidémiques qui y ont généralement règné,
si je n'avois présumé que de plus habiles que
moi le disposeroient à satisfaire le Public à
cet égard. Effectivement je n'ai pas été
trompé dans mon atente Ce que *Mrs.*
*Charles & Athalin** ont publié sur ce sujet
est si exact & si conforme aux Loix de
l'Oeconomie animale & à la saine Pathologie,
que les Moïens de guérison qu'ils ont pro-
posé & mis en usage, devoient nécessai-
rement être suivis de l'heureux éfet qu'ils
B b ont

* Nous avons sinoncé la Relation de M. Charles dans
le Mercure de Janvier 1743. p. 32. Celle de M. Athalin
& inserec dans le Journal de Février.

ont eu. On ne peut donc que leur être très redevable. Je m'atens encore, *Monsieur*, à votre décision, qui mettra le feu à une Matière aussi intéressante. Quant à moi, je ne regarderai mes propres Observations, que come un hors d'œuvre. Si j'ose vous les envoyer, c'est bien moins pour m'en faire un mérite, que pour me rassurer par votre suffrage, si j'ai rencontré juste, ou pour me redresser par votre correction, si j'ai erré.

Je ne vous par'eraï point, *Monsieur*, des Simptomes de cette Maladie : ce seroit répéter assés inutilement ce qu'en ont dit tout récemment les deux dignes Professeurs de *Besançon*, dans leurs savans Ecrits. On pourroit même remonter à ce que *M. Atthalin* a publié, il y a déjà quelques années, lorsque dans une circonstance à peu près pareille. il fut envoié par ses Supérieurs, dans le Bailliage d'*Ornans* près de *Besançon*.

Cette conformité dans les Simptomes s'est fait remarquer principalement dans la manière en laquelle les parties, tant internes qu'externes, ont été affectées. Vous avés vû, *Monsieur*, dans son tems, la Relation de *M. Atthalin*.* Voici présentement ce que j'ai observé de plus particulier en dernier lieu, à l'ouverture de diférens Cadavres, conjointément
avec

* Nous en avons donné l'Extrait dans le Journal de Février 1738. p. 183.

avec le Sr. *Vesfeaux*, Chirurgien Roïal établi à *Maiche*, Village du Comté de *Bourgogne*, à cinq lieues d'ici. Cette facilité nous a été procurée par les Ordres de Mr. DE BERMONT, Baron & Seigneur de *Maiche*, Seigneur de *Charlé* & de *Montigni*, près de *Vesoul*, & Cos-Seigneur de *St. Hippolite*, sur le *Doux*. Ce genereux Seigneur a fait pour les Sujets ce que j'ai appris que Mr. DE BUREN avoit fait dans la Seigneurie de *Vaumarcus*, au Mois de Decembre passé, lors que par des Ordres superieurs vous y futes envoié, pour cas semblable. Aussi son Nom sera à jamais en benédiction parmi eux.

Les Parties extérieures étoient ecchymosées & come meurtries. A l'ouverture du Corps, il en exhaloit une Odeur puante & cadavereuse. Les Vaisseaux Mefaraïques étoient gorgés & remplis de Sang dans les Sujets qui avoient été peu saignés. Les Intestins, sur tout les Greles, se trouvoient remplis de Vers cylindriques, semblables aux Vers de terre: il y en avoit de neuf pouces de Roi, de long. On observoit une fonte presque générale des graisses de l'Epiploon & du Mesentère, dans les Persones exténuées, ou qui avoient été malades quelques jours, enforte qu'il n'y en restoit qu'un tissu filamenteux, sembable à une Toile d'Araignée,

gnée. Quand on en venoit au Thorax, on remarquoit d'abord que les deux Lobes du Poumon étoient adherens à la Plèvre, par leurs parties laterales & postérieures. Il s'étoit fait un épanchement d'un Pus ou Sérosité purulente, qui croupissoit dans la capacité de la Poitrine, & qui réjaillissoit au Visage, lors qu'on s'efforçoit de détacher le Poumon. Une matière, en forme d'une Gèle ou Graisse blanchâtre, de l'épaisseur de 3. à 4. lignes, come on s'en assurait par le Scalpel, tapissoit & couvroit ce Viscère. On y voïoit encore, dans quelques Cadavres, des Hydatites ou des Nœuds de Vaisseaux lymphatiques dilatés. Il étoit de plus flétri, livide, noirâtre, & même en partie gangrené. Nous trouvions dans l'Aorte & autres grands Vaisseaux des Polypes & Concrétions polypeules, quelques fois de la grosseur du petit doigt, sur 8. à 9 pouces de longueur. Le Péricarde étoit rempli, dans quelques Sujets, d'une plus grande quantité de Liqueur, qu'il n'est dans l'état naturel.

Nôtre méthode de traiter ces Malades consistoit dans les Remèdes généraux, tels que la Saignée, la Purgation, lors qu'elle étoit indiquée, les Lavemens &c. Nous leur faisons ensuite user de Boissons & Potions Pectorales & diaphorétiques. Mais ce qui

nous

nous a le mieux réüffi, c'étoient des Bols vermifuges, composés de *Semen contra*, de Coralline & de Mercure doux, associés avec les Confections de Hiacinte & d'Alkermes & la Thériaque, lesquels nous rendions souvent purgatifs avec le Diagrède. Jamais la dose du Mercure n'excédoit vingt grains. Rendant ici justice à la Vérité, nous nous faisons un plaisir & un devoir de témoigner, que la Relation de *Mr. Atthalin*, de l'an 1738. nous seroit en quelque façon de Bouffole. Les Vers que nous avons trouvés dans les Boiaux, & le succès qui répondoit ordinairement à nôtre atente, nous fortifioient dans cette Pratique. Un seul de ces Bols a fait rendre, chés quelques Sujets, depuis 30. jusqu'à 85. Vers, par les Selles. Aussi nous insistions sur ces Remèdes, aussi long-tems que les Indications s'en présentoient.

Il est étonant, *Monsieur*, quelle variété on a aporté dans le traitement de ces Maladies, assés uniformes cependant en elles mêmes. Je ne parle point de la Méthode particulière de chaque Médecin: chacun a sa manière de concevoir les choses. Mais ce qui m'a frappé ici, c'est que tout le monde indifféremment vouloit être un Escu ape. Il n'y avoit point de personne qui ne four-

tique. Les uns étoient pour la Saignée; d'autres la rejettoient absolument. Chez plusieurs, la Sueur étoit l'unique Moïen auquel ils avoient recours, & ils se servoient, pour l'exciter, de tout ce que l'Industrie pouvoit leur suggerer, come d'affiétés de bois, de pierres, ou de pains de sel brûlans. Quelques uns renchérissoient même sur tous les autres, par un puissant Sudorifique de leur façon, qui consistoit en une écuelle de terre à demi remplie de braise ardente, sur laquelle on mettoit encore autant de cendres, qu'on humectoit de Cidre de Pomes sauvages. Le tout couvert & assujéti avec un linge s'apliquoit tantôt sur le bas Ventre, tantôt à la region de l'Estomac, & tantôt sur les Hypochondres: ce qui procuroit de copieuses sueurs, qu'on entretenoit pendant deux ou trois jours de suite. A cela on faisoit succéder l'Emétique, pour dégager les premières Voies. Souvent les Vomitifs précédoient tout le reste. En un mot, c'étoit ici un Remède. & là un autre. On se livroit ainsi aveuglément à toutes sortes d'avis, pendant qu'on refusoit d'appeller des Médecins sages & éclairés, seuls en état de diriger des Malades. Mais tel est le train du Vulgaire, qui le plus souvent ne reconoit d'autre guide que ses foibles Notions, son Ca-

price

price & les funestes Préjugés. Voici ce que j'ai pensé sur cette Maladie.

Il est certain que les différentes espèces de Rhumes, Fluxions de Poitrine, Péripleuresies, Pleuresies &c. sont le plus souvent occasionées, par un reflux de la matière de la Transpiration, dans la Masse générale des Liqueurs. Le Contact immédiat d'un Air froid & fixe sur la Peau, qui est un Réseau merveilleux, composé de fibres tendineuses & nerveuses, des extrémités des Vaisseaux sanguins & lymphatiques qui y aboutissent, de houppes nerveuses &c. en augmente la tension : Par conséquent les pores se resserrent, & ne se prêtent plus, par leur souplesse, à la libre sortie de la Transpiration, qui d'ailleurs s'épaissit & se fige en quelque manière, dans les Conduits excrétoires. Le Sang & les autres Humeurs ne peuvent ainsi plus y aborder. Les voilà donc obligés de rétrograder & de retomber sur les parties internes les plus foibles & les plus abondantes en vaisseaux, tel qu'est sur tout le Poumon. De là les Engorgemens & les Stases dans ce Viscère. Ceux de ses Vaisseaux qui se trouvent alors embarrassés se distendant au delà de leur Ton naturel, perdent aussi leur force systaltique. Le Sang ainsi interrompu dans son cours, battu & fouëtté d'ailleurs par les

Vaisseaux voisins qui ont encore leur jeu ; tombe en supuration, ou se corrompt bien vite Il n'y a de là qu'un pas jusqu'à la Gangrène : Et l'extravasation des Liqueurs putrescées suit de fort près.

La fonte des graisses de l'Epiploon & du Mésentère ne dénoteroit elle point la vive action d'un Sang très échauffé & fort rarefié . peut être même alcalise , sur ces parties onctueuses & toutes sulfureuses ? Cette Graisse fonduë & entraînée par le mouvement rapide du Sang dans les voies de la Circulation , n'a-t'elle pas dû augmenter l'ardeur de ce même Sang, & contribuer à des Dépôts dans quelque partie que ce soit , ou occasioner des Evacuations critiques ?

Mr. Atthalin prétend que la Vermine ne doit point entrer ici en ligne de compte , & cela parce qu'il n'a trouvé que deux Sujets qui aient jetté des Vers. Je ne veux point aussi , *Monsieur* , déduire delà la Cause de ces Maladies , après ce que je viens de dire ; mais on me permettra d'y faire intervenir cette vilaine engeance , come accident , du moins dans le District où j'ai eu occasion de pratiquer. Il n'en est pas de la Ville de *Besacón* come de la Campagne, & sur tout d'un lieu de Montagnes, où le *Parlau* ne mange que du Pain noir & ne
boit

boit que du Lait & de l'eau qui a lavé les Toits . tous moiens propres a fomentier la Vermine. Joint à cela , que presque tous les Bleds aiant été gelés , dans ces quartiers là , il y a environ deux ans , le pauvre Païsan a été obligé de se nourrir d'une manière à ne contracter que de mauvais Sucs , capables de favoriser de plus en plus le développement & la multiplication des Vers.

Ce que je viens de dire en peu de mots sur les Causes de cette Epidémie , démontre évidemment la nécessité de la Saignée. Tirer du Sang dans le cas d'une Transpiration interceptée avec fièvre , c'est suppléer à une évacuation naturelle & nécessaire ; c'est diminuer la Tension des *Solides* , que l'augmentation du Volume du Sang occasionne ; c'est prévenir la Stagnation des *Liquides* , ou leur donner le moïen de se résoudre : c'est ainsi aller au devant de la Corruption des Humeurs qui croupissent ; en un mot , c'est conserver la précieuse liberté de la Circulation , & un Equilibre entre les *Solides* & les *Fluides* absolument nécessaire pour la Santé & la Vie. Mr. *Atthalin* a mis tout cela dans un si beau & si grand jour , dans la Lettre publique qu'il vous a adressée , au Mois de Février dernier , qu'on ne peut du tout rien ajouter , ni objecter de solide , à ce qu'il a dit.

Les

Les Diaphorétiques & légers Sudorifiques devoient succéder à la Saignée, qui aiant préparé les voies à leur action, les rendoit d'autant plus salutaires. Mais il falloit de ces Diaphorétiques doux & bénins qui agissent sans porter le trouble & l'agitation dans les Humeurs. Nous nous servions encore ici & fort heureusement de légers Anodins, en petites doses & souvent réitérées, qui en calmant procuroient aussi une douce Moisteur.

Après de suffisantes Evacuations, & lors que tous les Accidens étoient passés, nous soutenions & ranimions la Nature presque défaillante, par l'usage des Médicamens aromatiques ou des Stomachiques tempérés & balsamiques, qui par leurs parties spiritueuses & huileuses donnoient une certaine fluidité aux Humeurs & les préservoient de la corruption, à mesure qu'ils resuscitoient en quelque manière la force des Fibres motrices.

Les Purgatifs faisoient fort bien, sur la fin & au déclin de la Maladie, lorsque la coction des Humeurs étoit parfaite. En attendant qu'on put les ordonner, on employoit utilement, dans le besoin, les Emolliens, en Boisson & en Lavemens.

Une de nos grandes atentions, pour prévenir & dissiper ces Maux, étoit de faire
ref-

respirer un Air pur & doux, à ceux qui nous recherchoient. Nous parfumions donc les Appartemens des Malades, & nous avions soin d'en faire souvent changer l'Air, & qu'il fut toujours temperé, très persuadés que dans ces Constitutions épidémiques, l'action d'un Air impur, ou trop froid, doit produire un très mauvais effet sur le Poumon & sur toute l'Habitude du Corps. C'est éteectivement ce que l'expérience nous a fait voir.

Voilà, *Monsieur*, en racourci, ce que j'ai pensé sur le cas présent. Il seroit inutile d'en dire d'avantage à un Home aussi éclairé que vous; ne vous proposant d'ailleurs mes Idées, que pour avoir sur elles vos avis, lesquels je me ferai toujours une Loi de suivre scrupuleusement, come aiant l'honneur d'être avec des sentimens aussi sûres que respectueux.

MONSIEUR

A la FERRIERE, *Votre très humble & très*
le 16. Avril 1743. *obéissant Serviteur.*

A. GAGNEBIN, *Fils, l'Ainé.*



A V I S,

*Sur les Eaux Minérales de Selter , de
Schwalbac & de Sedlitz.*

M E S S I E U R S.

JE suis un vieux Médecin , & par cela même , Dieu soit loué , bientôt au bout de ma pénible Carrière. Le Zèle qui m'a constamment animé pour le Bien & le Salut comun , ne me permet pas de la finir , sans avoir doné au Public un Avis , qui pourra lui être très salutaire. C'est à l'occasion de celui que vous avés publié , en dernier lieu , sur les Eaux de *Selter* , de *Schwalbac* & de *Sedlitz*. Ces Eaux sont bones , *Messieurs* , & je les estime infiniment. Les premières sont des merveilles dans les Fièvres lentes & hectiques , principalement si on les mêle avec du Lait , & adoucissent parfaitement le Sang. Celles de *Schwalbac* sont conuës depuis long-tems , par leur Vertu rafraichissante , apéritive & tonique : Et on peut juger du mérite de celles *Sedlitz* en *Bohême* , par l'heureux éfet que produit leur Sel , qu'on préfère aujourd'hui à celui d'*Angleterre* , & qui a aussi pris le dessus par tout.

tout. Mais, *Messieurs*, je ne parle que des Eaux en elles mêmes, pures, bien conditionnées, telles qu'on devoit les avoir, & que les Médecins les suposent aussi, quand ils les ordonnent. Or on me permettra de dire, sans imputer quoi que ce soit à personne, encore moins au Négociant que vous nommés, duquel j'estime & honore la bonne foi, qu'en général, en fait d'Eaux Minérales, il est assez difficile d'être bien pourvû. On les achète & on les paie pour bones & naturelles: Puis quand on vient à les éprouver & qu'on veut en faire usage, ce n'est pas toujours cela. Il n'est point rare, dans ces Contrées, de trouver les Cruches ou les Bouteilles mal bouchées, à demi remplies, & le restant éventé, souvent même corrompu, & peut être frêlaté. Je suis tenté de croire, qu'on ne nous envoie guère que de vieux Gardes-Boutiques. A la bonne heure, si on en étoit quitte pour son Argent; mais il y va de ce que l'on a de plus cher au monde. En vérité, *Messieurs*, ceci est beaucoup plus sérieux, qu'on ne pense. Le Bien public y est même assez intéressé, pour qu'on ose se flater que les Persones préposées sur la Santé & la Vie des autres, voudront bien désormais prendre cette Afaire en objet, dans les lieux sur tout où ces Eaux se puisent & se débitent, & veiller à ce que dans un point

si capital les pauvres Malades soient mieux servis J'espère, *Messieurs*, de votre équité & de votre charité, que la même considération qui vous a porté à annoncer ces Eaux, vous engagera aussi à publier l'Avis qui fait le sujet de cette Lettre. J'ai l'honneur d'être &c.

A. B. le 30. Avril 1743.



I X. L E T T R E

*De Mr. Rousseau à Mr. ****

MONSIEUR,

JE conçois mieux que personne tout l'embaras que donent les petits devoirs & les bienfécances du Commerce; elles emportent toujours une partie considérable du tems qu'on voudroit donner à des occupations plus agréables ou plus utiles, & quand on revient à ce qui plait on se trouve presque épuisé par l'attention qu'on a été obligé de donner à ce qui ne plait pas. Les trois quarts de la Vie se passent à des choses dont nous sentons tout le néant, mais que la mode ou le caprice ont établies. **J**o
plains

plains toujours un Homme de Lettres qui a des affaires hors du ressort de la Littérature : il peut dire ce que Racine fait dire à Junie dans *Britannicus*.

Quel séjour étranger & pour vous & pour moi !

Le pauvre Mr. *Gonon* n'étoit guères en état de s'aquitter de son devoir auprès de vous, quand il passa à Lausanne : Il arriva mourant à Berne, & mourut quatre jours après son arrivée. N'admirez vous pas, *Monsieur*, l'heureuse étoile de S..... qui semble tuer exprès le témoin de ses Crimes, pour affermir sa sûreté ? Ne diroit on pas que Dieu, lassé des péchés des Hommes, a laissé le soin de les gouverner à quelques Intelligences funestes & malignes, qui prennent plaisir de faire triompher le Mensonge sur la Vérité ? Cette Réflexion ne seroit pas trop Chrétienne, si je la faisois sérieusement. Je suis convaincu que Dieu fait tout pour le mieux, & c'est d'un Païen même que j'ai appris à croire que

Rarò ante cædem Seelestum
Deseruit pede pœna claudo.

Je vous prie, *Monsieur*, de ne me laisser rien ignorer de ce qui regarde Mr. *Du puis*, dont vous me parlés avec tant d'estime. L'histoire du Particulier qui alluma la Guerre sainte, mérite moins d'être connue, que celle

celle d'un Homme qui a sù éteindre celle des Princes Chrétiens d'aujourd'hui. Je n'ai pas la même curiosité, il s'en faut bien, sur ce Mr *Kuster*, qui vient de se faire Catholique; ce n'est point par là que je jugerai de son Mérite. L'intérêt, l'amour de la nouveauté, ou quelque autre Passion, ont presque toujours plus de part à ces sortes de changemens, qu'un zèle éclairé pour la Religion. Je ne suis point trop flaté par les titres des Ouvrages auxquels on vous mande qu'il s'occupe. Voilà de quoi fourer un nouveau Pedant dans l'Académie des Inscriptions, où les habiles Gens ne se comptent pas à dixaine.

A l'égard de Mr ... il s'est érigé en Médecin, après avoir été Ministre: Ne pouvant guérir l'Ame, il veut essayer de guérir le Corps. Il ne réussira pas mieux à l'un qu'à l'autre, s'il prend toujours pour guide son imagination échauffée, comme il le fait dans les Discours & dans ses Ecrits. C'est un Singe du fameux Boerhaave, mais un Singe qui imite bien mal son Original. Il suffit aujourd'hui de s'ériger en Médecin, pour avoir la vogue. Jamais les Charlatans n'ont été ni mieux récompensés, ni plus courus. Le Dictionnaire de *Robert Etienne* est fort bon, come il est: il seroit très aisé de le gâter en l'amplifiant des lectures d'un

Savant de mauvais gout. Ces fortes d'Ouvrages demandent plus de choix & de précision qu'on ne pense ; & ce n'est pas l'étendue qui en fait le prix. Pour celui de Mr. du *Cange*, il y a plus de dix Ans que je fai qu'un Libraire nommé *Csment* en a un Exemplaire avec des aditions manuscrites de l'Auteur. Les Libraires de Paris sont si misérables qu'il n'a pu se former une Compagnie assez forte , pour avancer les traix de cette impression , qui selon les apparences ne sera pas plus belle que toutes les Editions précédentes, qui ont été assez mauvaises.

La dernière Lettre dont vous m'avez honoré , m'a charmé , je vous l'avoue ; & m'a fait sentir combien la Poësie mériteroit d'être apellée le langage des Dieux , si les Poëtes savoient joindre aux graces de l'harmonie , & à la précision qui leur manque souvent , la solidité qui leur manque presque toujours : Car rien n'est plus vrai que ce que vous disiez à vôtre Théologien , L'harmonie & la proportion sont la seule beauté de tout ce qui est dans l'Univers, pourvu que l'utile & le raisonnable en soient le fondement. Cette utilité une fois posée, il est certain que ce seroit faire tort à la Raison même, que de regarder comme une chose indifferente les Graces qui servent à la

parer, parce que dans toutes les choses du monde la solidité seule ne porte aucun fruit, lors qu'elle est dépouillée d'agrément; & que le don de plaire est indispensablement nécessaire à quiconque veut persuader. Un mot de Mr. du *Port Royal* m'a paru excellent. C'est que le plus grand défaut que puisse avoir un Livre, c'est celui de n'être point lû. Ce défaut est inévitable à tout Ouvrage qui se trouvera d'énué de ce qui fait le charme de la lecture. C'est pour le prévenir, que les règles de l'Eloquence ont été inventées, & la Poësie, qui n'est autre chose que ce que l'Eloquence a de plus fin & de plus exquis, seroit sans doute un des plus beaux Présens que la Raison eût pû faire aux Hommes, si les Poëtes s'atachoient plus à étudier; tant ceux qui écrivent en prose comme vous, que ceux qui écrivent en Vers comme eux. Aussi aurois-je abandonné le Métier, si je ne me fusse flâté de pouvoir l'élever jusqu'à une espèce de Philosophie. Non que je fasse beaucoup de cas de cette Philosophie vaine & pointilleuse qui s'oppose aux progrès de la Vérité, bien loin d'y contribuer: Celle que j'aime & que je respecte, c'est cette Philosophie lumineuse qui éclaire l'Esprit sur des Vérités importantes; qui lui enseigne qu'elles sont les bornes & où il doit s'arrêter; qui nous aprenant

nant quels sont nos Devoirs, nous en fait sentir le prix & l'utilité. Pour cette Philosophie puerile & systématique, qui ne sert qu'à l'ostentation & à la parade; en vérité ce n'est pas la peine de perdre son tems à l'étudier; beaucoup moins doit on se faire un Mérite de si peu de chose. Un Homme de Lettres ne sauroit être trop attentif au choix des Matières qu'il étudie, & des sujets qu'il traite. Il y a des matières si ingrates, si peu utiles, ou si peu à nôtre portée, qu'il y auroit de la sottise à s'y appliquer. Il y a au contraire des sujets si gracieux, qu'ils remplissent l'Âme d'une joie douce & délicieuse: Il y en a d'autres qui sont si nobles & si sublimes qu'ils élèvent l'Esprit au dessus de la Terre, & font sentir à l'Homme la grandeur & la dignité. Je n'ai jamais mieux éprouvé ces sentimens, que lorsque j'ai mis en vers les sacrés Cantiques. Je goûtai une satisfaction intérieure qui échauffoit mon cœur & qui élevoit mon génie. Plus les pensées étoient nobles & sublimes, plus je faisois d'effort pour y atteindre & pour les exprimer avec force & avec dignité. Je me livrois à l'enthousiasme comme à quelque chose de divin. Si la Poésie peut être apelée le Langage des Dieux, c'est lors quelle nous inspire des idées & des expressions au dessus de celles des Hommes.

Mr. de *Voltaire* dont vous me parlés, m'écrit quelquefois, & me demande des conseils. Je lui en done; mais je ne sai s'il a dessein d'en profiter: Je crains fort qu'il ne prétende bien-tôt être plus habile que celui qu'il nomme son Maître. Un Esprit tel que le sien souhaite moins des avis que des éloges. C'est un jeune home qui a de grands talens pour la Poësie, & beaucoup de passion pour la belle gloire; il ira loins, pourvù qu'il veuille suivre de bons guides & ne pas se hâter de marcher seul. Quand on veut aquérir une réputation solide, il faut en jeter, de bone-heure, les fondemens. Il faut moins ambitionner de surpasser les grands Modèles & de les éclipser, que de les égaler, s'il est possible.

Cet amour immodéré de gloire est bien plus dangereux dans le Gouvernement civil que dans la République des Lettres. Ici il ne produit tout au plus que des excès qui ne font tort qu'à ceux qui s'y abandonnent: La, il cause des jalousies & des divisions qui troublent & désolent la Societé. J'ai vu dans une Ville des petits Cantons, deux Partis, dont les Chefs étoient plus acharnés les uns contre les autres, que contre les Ennemis même de l'Etat. Ils se culbutèrent tour à tour, & peu s'en falut que leur chute ne fut celle de leur Patrie. Les
uns

uns ne vouloient point d'égaux, & les autres point de supérieurs. L'Emulation ne devoit nous animer qu'à la recherche de la Vérité, de la Vertu, ou à l'aquisition des talens; malheureusement elle nous pousse quelquefois aux actions les plus illicites. On essaie de surpasser les autres par ses Vices, quand on ne peut les atteindre par ses Vertus. On cherche à se distinguer par des erreurs nouvelles, plutôt que de suivre des Guides qui ne pourroient nous conduire qu'à d'anciennes Vérités. *Spinoza, Hobbes, Vanini*, ont voulu être Inventeurs & se faire un nom; ils ont mieux aimé risquer de s'égarer, que de suivre sagement le chemin battu. Je suis &c.





O D E
A SA MAJESTE'
FREDERIC III.
ROI DE PRUSSE.

REspecte moi, Muse champêtre,
J'ai fui tes rustiques Hameaux,
Trop long-tems à l'ombre du Hêtre,
Je fis entier tes Chalumeaux.
Trop long-tems ma Veine asservie,
A chanter Mirtif, & Silvie;
Louä l'Amour, sans le priser:
Il s'ust. Une autre Carrière,
M'invite à franchir ta barrière;
Laisse moi m'immortaliser.

Quel beau Feu, quel grave Délire,
Elève, illustre mes Acords?
Quel pur Raion, d'un trait, m'inspire
Ces nobles, ces divins Transports?
C'en est fait, ma Verve éclairée,
Peut atteindre enfin l'Empirée,

Sans craindre le sort des Titans :
 Tel Pindare en sa docte Rime,
 Dicta ce merveilleux sublime,
 Vainqueur des outrages du Temps.

De ces précieuses Délices,
 Je Te consacre les Travaux.
 N'en dédaigne point les Prémices
 Monarque, Héros des Héros !
 Ne crain point l'inexpérience
 D'un Emule qui se dispense
 D'encenser par tout Alaric :
 Il peut Te devenir utile.
 Un Auguste a fait un Virgile,
 Que va produire un FREDERIC ?

Le haut Eclat qui T'environe.
 N'est pas le bût de mon aspect,
 Une périssable Couronne,
 N'imprime que sur mon respect,
 Grant Roi cette belle Chimère,
 Imposée au crédule Vulgaire,
 Sans avoir surpris nôtre Foi :
 Malgré la Pourpre qui l'embrasse,
 Tout Roi n'est qu'un Home au Parnasse ;
 S'il n'est héroïquement Roi.

Oui perçant l'Or du Diadème
 Placé sur Ton Front radieux ;
 Ce sont Tes hauts Faits, c'est Toi-même ;
 Que je cherche, que j'aime mieux :
 Nouveau Diogène, j'observe

400 JOURNAL HELVÉTIQUE

Les Fruits abondans que Minerve,
A dû cueillir de ses leçons :
Et si ma recherche étoit vaine ,
Jamais mon Phœbus en haleine ,
Ne Te vouïroit ses plus beaux sons.

Mais , de ma Raïson insolente
Quel est le Vol ostentateur ?
Vile poussière & trop mouvante ,
Est ce à moi de lire Ton Cœur ?
Je le fais , bornés à l'extrême ,
Une Vertu d'un Rang suprême ,
Perd trop de son Lustre en nos mains :
Toute-fois , Puissant Roi , Ta Gloire
Doit vivre au Temple de Mémoire ,
Pour le Triomphe des Humains.

Que nous Te devons bien nos veilles !
Qu'il nous est doux , avantageux ,
D'avoir à dire tes Merveilles ;
A les transmettre à nos Neveux !
L'Avenir mettra t'il en doute ,
Qu'on n'embélisse , qu'on n'ajoute ,
Au Volume de Tes Vertus ?
Le Vrai , solide , incorruptible ,
Saura bien lui rendre sensible ,
L'Histoire de nôtre Titus.

Siècle heureux , Siècle mémorable ,
Ton brillant destin est rempli !
Goute l'allégresse inéfable ,
D'avoir un Monarque accompli.

Contemple à loisir le Modèle,
Des Princes, des Héros; d'un Zèle
Divin dans ses impressions;
D'une Prudence, rare, exquise,
Qui soutient relève, maîtrise,
L'Équilibre des Passions.

Poursuis, & vois quelle sagesse,
Quelle généreuse Bonté;
Que de Gravité, de Noblesse,
De Candeur, & de Fermeté!
Au sortir même des Ténèbres,
Tu vis des Conquérans célèbres,
Par le bonheur de leurs Exploits:
Vis tu sous leur fameux Empire,
Come sous celui que j'admire,
Fleurir l'Heroïsme & les Loix ?

Où suis je ! Où mon Ame troublée,
A t'elle conduit mes regards ?
Bellone blême, échevelée,
Vient de montrer ses Etendarts !
Molvitz, Gzaskau, Villes plaintives,
Vos Plaines vont être les Rives
Des Ruiffeaux, des Fleuves de Sang :
Dans vos éfroiables Journées,
Allons nous voir les Destinées,
N'épargner ni Vertu, ni Rang !

Je frémis : Grands Dieux ! Prince arrête :
Arrête : Où Te vois je courir ?
Tu vois quel Orage s'apprête,

Ne viens Tu chercher qu'à périr ?

Ah ! redoute le sort des Armes !

Ménage du moins nos Alarmes....

Qu'ai je dit ? Futile Terreur !

Non, FREDERIC est inlomptable.

Non, plus un Choc est formidable ;

Mieux un Alcide en sort Vainqueur.

Viens, Guerrier plus que magnanime,
Viens à tes superbes Lauriers,
Unir la verdoiante Cime
Des pacifiques Oliviers.
Montre nous un Dieu de la Terre,
Qui fait retentir son Tonnerre,
Au faite de ses grands succès :
Qui Maître de sa retenue,
Fait de sa Valeur invaincible,
Un pompeux Trophée à la Paix.

Et toi regagne ces Contrées,
Charmante Paix, Reine des Cœurs !
Fille des Voutes azurées,
Nous ne craignons pas tes Douceurs.
Tu peux régner dans nos Provinces.
FREDERIC n'est pas de ces Princes,
A l'ombre du Trône endormis :
Dans le beau Désir qui l'enflame,
Qui fera vaincre sa grande Ame ?
Les Flateurs sont ses Ennemis.

Ainsi réprime, ainsi surmonte,
Les mensongères Voluptés,

Le Sage au dessus de leur honte,
 A la faveur de ses Clartés.
 Grand Roi, Tu conois ce haut Stile.
 Tu fais tout le Vrai, tout l'Utile,
 De ce Principe antiplaton:
 Tu l'as aquis: Ose entreprendre,
 Je sens ce que je dois attendre,
 D'un Aristote & d'un Caton.

L'éfet fuit de près & complète,
 Les fondemens de mon espoir.
 En tout s'acorde, à tout se prête,
 L'efficacité de Ton Pouvoir!
 Par Tes Soins & Tes Récompenses,
 Et les beaux Arts, & les Sciences,
 Retrouvent leur Célébrité:
 Le Vice fuit, la Vertu brille.
 Ton Peuple, disons Ta Famille,
 Ne respire que l'Equité.

Qu'ai je vû! Quel ordre m'enchanté!
 Écoutés, Fortunés Mortels!
 Thémis, joyeuse, triomphante,
 A réparé sur ses Autels?
 Hatés vous de lui rendre Homage.
 L'Hydre fougueuse qui l'outrage
 Gémit à ses pieds dans les fers:
 Et bientôt ses chastes Auspices,
 Vont recevoir des Sacrifices,
 De tout les Coins de l'Univers.

A ce trait quelle Voix aigüe

Cieux quelle Nuit m'a traversé !
 L'Eclair avoit percé la Nüe,
 Et soudain il s'est éclipfé !
 Grands Dieux ! Si le bonheur du Monde,
 Emeut vôtre Bonté féconde,
 Conservés un si grand Apui.
 O ! que ne voions nous, Dieux Justes !
 Venir sur ses Traces augustes,
 Un Rejetton digne de Lui !

D***



NOUVELLES LITÉRAIRES.

B A L E.

LE Sr. *Jean Christ*, Libraire & Imprimeur à Bâle, aiant formé le dessein avant sa mort, de doner au Public les Ouvrages Posthumes de feu Mr. de *Beaufobre*; sa Veuve est dans l'intention d'exécuter un Projet qui doit faire plaisir aux Gens de Lettres. Ce judicieux & Savant Auteur s'est aquis une si grande réputation par les Ouvrages qui sont sortis de sa plume, qu'on ne peut qu'être charmé de voir paroître incessamment, tout ce qu'il avoit préparé pour la Presse. Ce ne sont pas ici des Ouvrages
 intor-

informes, & quelques Recueils ramassés sans liaison. Ce sont des Traîtés complets, auxquels pour la plûpart, l'Auteur avoit mis la dernière main, & dont les autres seront revus par son digne fils, qui a doné des preuves publiques, qu'il a hérité du Génie de son illustre Père, & de son Erudition.

On comencera par doner 1°. le *Traité historique de l'Origine & de l'introduction du Culte des morts dans l'Eglise Chrétienne*. Et cela pour servir de suite & de supplément à l'*Histoire du Manicheisme*. On joindra à ce Traité une ample *Dissertation sur les Images*. 2°. On imprimera un *Supplément à la Guerre des Hussites par Mr. Lenfant*. Cette Pièce tirée d'excellens Mémoires, que Mr. Lenfant n'avoit pas vus, est fort curieuse & interessante. On trouvera outre cela, dans ce Volume, une *Dissertation fort curieuse sur les Livres d'Optat, Evêque de Milève en Numidie*, où l'on relève plusieurs fautes du Savant Mr. Dupin.

On comence par ces Traîtés en faveur de ceux qui ont l'*Histoire du Manicheisme* & celle de la *Guerre des Hussites*. Mais si cet Essai est goûté, on s'empressera à doner les autres Traîtés, qui ne feront rien perdre à la réputation de l'Auteur. On s'apliquera à rendre l'impression de tous ces excellens Ouvrages aussi belle & aussi correcte

406 JOURNAL HELVETIQUE

recte que les Editions les plus vantées ; & on tachera cependant de les donner à un prix plus modique.

Les deux Ouvrages que l'on annonce formeront chacun un Volume in 4^{to}. d'environ 800. pages. Le prix pour les Soucrivains sera *Trois Florins d'Allemagne*, ou *Sept Livres dix sols de France* chacun, payables la moitié en soucrivant, & l'autre moitié en recevant l'Ouvrage. On pourra soucrire chez les principaux Libraires de l'Europe, & spécialement en Suisse chez les suivans : Zurich Mr. *Gaspard de Henri Cramer* ; Berne Mr. *Jean Louis Desgouttes* ; Schafouse Mr. *Henri Rauschenbach* ; Genève Mrs. *Les Heritiers Cramer & Frères Philibert* ; Lausanne Mr. *Martin* ; Vevai Mrs. *Veuve Chenebise & Fils* ; Yverdon Mr. *Neubrandt* ; Neuchâtel Mr. *D'Ivernois &c.*

P A R I S.

L'Académie Française tint une Assemblée le jeudi 7. Mars dernier, dans laquelle Mr. DE MAIRAN, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences, prit séance en qualité de Membre de cet Illustre Corps, à la place de feu M. LE MARQUIS DE ST. AULAIRE. Le Discours prononcé par ce Savant Académicien à la
rés

réception, est une Pièce de Maître, ornée des véritables beautés de l'Eloquence, & qui renferme les Eloges les plus mesurés & en même tems les plus fins & les plus délicats. Pour que cet excellent Morceau ne perdit rien de son prix, il faudroit le transcrire en entier; mais étant obligés de nous resserrer dans certaines bornes, nous nous contenterons d'en donner le précis.

L'Orateur débute d'une manière naturelle, & fait conoitre que l'idée qu'il a conçue des Occupations de l'Académie Française, & du mérite de ceux qui la composent, lui fait sentir vivement combien il est glorieux d'y être admis. Ce qui le conduit à faire l'Eloge de cet Illustre Corps & de ses fonctions. Voici come il s'exprime: *Je ne regarde pas seulement l'Académie Française, come une Compagnie d'Hommes éloquens, d'excellens Poètes, & d'ingénieux Ecrivains. particulièrement apliqués à cultiver, à maintenir dans toute sa pureté une Langue, qui par la noblesse & par la clarté de ses expressions, aussi bien que par ses graces, a porté la réputation du Nom François, au delà même des bornes, où les Heros de la Nation l'avoient portée par leurs Conquêtes: Je considère principalement aujourd'hui, Messieurs, tout ce que ces qualités & vos travaux suposent de lumières; & coment les unes & les autres se*
lien:

lient ensemble, & concourent au même Objet.

Que devient en effet le Talent de la Parole, continue Mr de Mairan, si on le separe des Connoissances qui doivent l'exercer; Et qui à son tour il doit animer & embéllir? Où le trouver sans elles? Serait ce parmi les plus fameux Orateurs, où chez les plus grands Poëtes de l'Antiquité? Mais leurs Ouvrages sont enrichis des Connoissances les plus précieuses de leur Siècle, tant historiques, que philosophiques, & naturelles. Serait ce parmi les Orateurs & les Poëtes modernes qui se sont le plus signalés? Ils ne cèdent pas aux Anciens, même dans cette partie. Ne séparons donc point l'Art de parler, du fonds nécessaire pour parler dignement. Le Dieu de l'Eloquence & de la Poësie, est celui là même qui préside aux Sciences, qui conoit les mouvemens & la structure des Cieux, & qui les chante sur sa Lire.

Mr. de Mairan avance ensuite, que si l'Art de parler, d'énoncer & d'ornez les pensées, dénué du savoir, s'évanouit, ou n'a qu'un éclat trivole; il n'est pas moins certain que les Connoissances les plus sublimes, les Matières dogmatiques les plus sérieuses & les plus abstraites, ne sauroient se passer de son secours. Ce Principe est apuie de tout ce qui en peut démontrer l'évidence.

De là, come de sa source, le nouvel Académicien prend occasion de faire l'Eloge du CARDINAL DE RICHELIEU,

FORS

Fondateur de l'Académie ce Génie élevé, *come il l'appelle*, dont rien ne limitoit les Projets. *Cet Esprit pénétrant*, dit-il, *qui li-soit dans l'arc-enr, y voïoit déjà naître de vôtre Etabliſſement & du ſein de l'Emulation, l'Académie des Sciences, celle des Belles Lettres, & toutes les autres Académies du Roïaume, brillante Poſtérité de l'Académie Françoisè.* Il parle ensuite du Chancelier SEGUIER, Protecteur de l'Académie après la mort du Cardinal, *digne Chef*, ce ſont ſes termes, *de la Juſtice & de la Littérature.* Il paſſe dès là à LOUIS XIV. & à LOUIS XV & à leur ocaſion il relève magnifiquement ce Titre de Protecteur: *Titre*, dit-il, *déſormais deſtiné aux plus grands Rois; puis que LOUIS LE GRAND, & ſon Auguſte Petit-Fils, qui nous retrace les Vertus de ce Monarque, n'ont pas dédaigné de le porter.* Tous ces Eloges ne paroiffent nullement recherchés: Ils viennent ſi naturellement au ſujet, que l'Art de l'Orateur n'y ofuſque pas les yeux. Les Fleurs qu'il y jette ſont cueillies tout en chemin faiſant, & il ſemble que la Nature elle même les ait placées dans ce beau Diſcours.

La transition de l'Orateur pour amener l'Eloge de M. le Marquis de St. Aulaire, à qui il ſuccède, n'eſt pas moins heureuſe. Voici coment il ſ'exprime: *C'eſt à la lièmière que l'Académie Françoisè répand de tous*

côtés, par ses leçons & par ses exemples, que sont dûs tant d'excellens Ouvrages, où brillent cette pureté de diction, cette bienséance de style, ce fonds de raison sagement orné, que l'on ne connoissoit point avant elle. Attaché depuis long-tems à la Compagnie célèbre, qui a pour objet la Nature & les Arts, j'ai vu de près & avec admiration ce que peuvent les Talens réunis de ces deux Illustres Corps dans un de leurs Membres.... Et faisant allusion à Mr. de Fontenelle, à qui il avoit succédé en qualité de Secrétaire de l'Académie Roïale des Sciences, & à M. de St. Aulaire, qu'il remplaçoit dans l'Académie Françoisé, il s'écrie : *Aurai-je toujours à redouter le dangereux honneur de succéder à des Homes auxquels je me reconois si inférieur, dans les genres où ils excellent !*

Le Portrait de Mr. le Marquis de St Aulaire est des plus charmans. En voici quelques traits : *Il avoit apporté en naissant un Esprit fin & délicat, une Imagination féconde & fleurie, une Humeur douce & tranquile, une Ame inaccessible au trouble des Passions, & où la gaieté même ne se faisoit sentir que sous la forme de la simple sérénité... Sa Modestie lui laissoit ignorer tous ses Talens, & s'ignoroit elle même* On nous apprend que M. de St. Aulaire avoit at teint un âge fort avancé, lors que son Fils s'allia dans la Maison de Madame la Marquise de Lambert, illustre
par

par son mérite & par ses Ecrits. C'est là qu'on le contraint à faire l'essai de ses forces, & dès ce moment il fut Poète. *Le tour noble & naïf, dit-on, les fictions riantes caractérisent ses Poësies: Et come sa Muse ne faisoit alors que de naître, nous l'avons vüe encore jeune & en vigueur, lors qu'il étoit près d'accomplir son vingtième lustre.* On nous le représente ensuite à la Cour d'une Princesse, dont les lumières égalent l'auguste Naissance: C'est S. A. S. Madame la Duchesse DU MAINE, qui l'avoit désiré. *Ce Palais des Sciences & des Beaux Arts, dit M. de Mairan, devient sa demeure ordinaire, il l'a habité jusqu'au Tombeau.* Il nous le fait voir après cela dans une étroite liaison avec S. Em. le Cardinal DE FLEURI, & voici come l'Orateur s'exprime: *Toujours Courtisan & toujours libre, parce qu'il ne fit jamais sa Cour qu'au mérite, il entre dans les délassemens de ce sage Ministre, dont la mort vient de faire couler les larmes du Maître & des Sujets, & l'on voit aussitôt paroître de part & d'autre des Lettres que Voiture n'auroit pas désavouées.... On ne sauroit dire quels Talens eussent manqué à M. de St. Aulaire, si l'occasion de les mettre en œuvre se fut offerte... :*

Finissons ce magnifique Tableau par un Contraste que Mr. de Mairan nous y présente: *Quel spectacle touchant de voir Mr. de St. Aulaire à la tête de l'Académie, tendre les*

bras à un de ces jeunes favoris des Muses qu'une mort trop prompte vous a enlevé *. Le contraste du plus grand Age avec la plus brillante Jeunesse, loin de refroidir son Eloquence, lui prête une nouvelle chaleur; les traits les plus vifs, les figures les plus hardies viennent se placer sur ses lèvres; la vie du terme fatal dont il approche, capable de glacer les Ames communes, ne sert qu'à l'animer: Déjà il se flate de voir les Evénemens futurs: Le voile, disoit ce vénérable Vieillard, qui dérobe la connoissance de l'avenir est prêt à se déchirer devant mes yeux....

Mr. de Mairan termine ce beau Discours par une Peinture délicate de la douceur des Mœurs de M. de St. Aulaire, de même que des tendres mouvemens dont il étoit capable, pour ceux qu'il aimoit. Je reçois, dit il, aujourd'hui l'honneur dont il me parloit sans cesse: Acablé du poids des années, il eut voulu se faire transporter ici pour me donner sa Voix. Précieux suffrage, que vous venez, Messieurs, de couronner par le vôtre, & dont le souvenir étroitement lié à la reconnoissance que je vous dois, ne s'effacera jamais de mon cœur.

M. Hardion, Directeur de l'Académie Française, répondit au Discours de M. de Mairan avec beaucoup d'Eloquence, de précision & de dignité. Nous en rapporterons pareillement quelques traits. „ Je „ puis restreindre, dit il, les fonctions de

* M. le Duc de la Trémoille.

5) la Place que j'ai l'honneur d'ocuper , à vous
 6) marquer la joie que nous ressentons un-
 7) nimément de vous voir parmi nous Vô-
 8) tre réputation , qui du sein d'une célè-
 9) bre Académie s'est répandüe avec tant
 10) d'éclat dans toute l'Europe , ne me laisse
 11) rien à dire pour vanter l'excellence de nô-
 12) tre choix..... Dans l'Eloge que vous ve-
 13) nez de consacrer à la memoire de M. le
 14) Marquis de *St. Aulaire* , vous avez si
 15) parfaitement rempli nôtre atente , que
 16) j'entreprendrois inutilement d'y ajouter
 17) des traits qui vous eussent échapé . . . Et
 18) parlant des mœurs & de la Politesse aimable
 19) qui rendoient si cher cet Illustre Académicien ,
 20) M. Hardion dit à M. de *Mairan*.
 21) Une heureuse conformité vous a fourni
 22) pour une si riche Peinture les Couleurs
 23) les plus vraies : Et quel surcroit de satis-
 24) faction pour l'Académie Françoise , d'a-
 25) voir trouvé en vous , *Monsieur* , avec les
 26) conoissances les plus sublimes & les plus
 27) étendües , des qualités si desirables dans
 28) les Savans & dans les Gens de Lettres ,
 29) si nécessaires dans toutes les Sociétés ?
 30) Il finit ainsi : „ Venez nous féconder
 31) dans l'importante obligation où nous
 32) sommes d'emploier nos veilles , pour cé-
 33) lébrer dans le sage Monarque qui nous
 34) gouverne , toutes les Vertus qu'on aime
 35) dans l'honête Home , tous les Talens qu'on
 36) admire dans les grands Rois &c.

414 JOURNAL HELVÉTIQUE
NEUFCHÂTEL.

*AVIS sur l'Édition de la Bible avec les Argu-
mens & Réflexions de M. OSTERVALD.*

L'Édition de la Ste. BIBLE, qui se fait en cette Ville, & que nous avons annoncée dans notre Journal de Novembre 1742. p. 89. se trouve actuellement fort avancée. Et quoi que les Corrections & les Augmentations de M. OSTERVALD soient plus étendues qu'on ne l'avoit eû, & qu'on ne néglige rien pour imprimer ce DIVIN LIVRE avec toute l'exactitude, la propreté & la netteté possible, on a déjà poussé l'impression jusques aux Livres des Rois, & une partie des Apocryphes se trouvent aussi imprimés. Indépendamment des Souscriptions, qui ne seront ouvertes que jusques à la St. Jean prochaine, on continuera cette Édition avec la même diligence; & on peut affirmer positivement, que non seulement elle répondra à tous égards aux Engagemens pris dans les Projets de Souscription; mais qu'elle surpassera même l'attente des Souscrivans.

On fait le cas que feu M. l'Archevêque de Cantorberi & les plus Illustres Théologiens Anglois faisoient des *Argumens & des Réflexions sur l'Écriture Ste. par M. Ostervald.* La Société Royale, établie en Angleterre, pour la Propagation de la Doctrine Chrétienne, en aiant eu un Exemplaire Manuscrit, les fit traduire en Anglois, & imprimer les *Argumens & les Réflexions sur le Vieux Testament*, déjà en 1716., c'est à dire quatre Années avant qu'on les imprimât en François. Cette belle Édition de Londres est en deux Tomes grand 8vo. & dédiée par la Société même à la très Reine de la Grande Bretagne Épouse de GEORGE II. alors Princesse de Galles. Les *Argumens & les Réflexions sur le Nouveau Testament*;

furent imprimés en Anglois, par les soins de la même Societé. l'Année 1718. en un Volume grand 8vo Il y a à la tête une Epître dédicatoire de M. Chamberlaine, adressée à S. A. R. la Princesse ANNE, Fille de GEORGE II. aujourd'hui Princesse d'Orange. Les termes que la Societé Royale & l'Illustre Traducteur emploient dans ces Dédicaces, font conoitre le prix, qu'ils atachent à cet Ouvrage : *Il a été composé en François, dit M. Chamberlaine à la Princesse Anne, par cet éminent Théologien M. Osterwald, & traduit à la réquisition d'une Societé, qui s'est distinguée par le plus digne des desseins, qui est d'avancer la Connoissance de la Doctrine Chrétienne. L'Ouvrage ne pouvoit avoir une plus grande recommandation que celle d'une telle Assemblée.* Il parle ensuite de l'Aprobation de la Reine, d'autant plus glorieuse, que ses Lumières & sa Pieté la mettoient en état d'en juger sciemment. Cette Auguste Princesse & sa Famille Royale en faisoient leur lecture ordinaire avec l'Ecriture.

L'empressement que les Libraires de Hollande firent paroître pour obtenir le Manuscrit François de cet Ouvrage, est une autre preuve de son mérite : N'ayant pu se le procurer, ils avoient formé le dessein de faire traduire en François celui qui avoit été imprimé en Anglois ; C'est ce qui engagea M. Osterwald de donner enfin au Public la première Edition Française des *Argumens & Réflexions*, qui furent imprimés à Neuchâtel en 1720. Mais l'Edition que l'on en donne présentement avec la Bible est infiniment supérieure à toutes celles qui ont paru jusques ici. Cette dernière renferme des changemens & des augmentations considérables, & même de *Nouveaux Argumens & de Nouvelles Réflexions* sur plusieurs Chapitres qui n'en avoient point.

Quant à l'Edition de la Bible elle même, on

416 JOURNAL HELVETIQUE

y trouvera les Parallèles cités en marge très exactement, & considérablement augmentés; des Notes & des Eclairciffemens sur le Texte, & l'Interprétation des Noms Hébreux, qui avoient été imposés pour des raisons particulières. Tout cela se présente du premier coup d'œil, & la simple ouverture de la Bible peut faire remarquer ces avantages, ainsi que la beauté du Papier & des Caractères, la netteté de l'Impression & les divers Ornaments qui l'accompagnent. Mais ce que l'on ne distinguera pas si aisément, & que l'on ne sauroit reconnoître sans conferer cette Bible avec les autres; ce sont les Corrections au Texte, qui sont en grand nombre, & qui, en rendant le vrai sens de l'Original, répandent une clarté lumineuse dans plusieurs endroits où nos précédentes Versions, paroissent inintelligibles & vuides de sens. Nous en donnerons quelques exemples le Mois prochain.

T A B L E.

Suite des Réflexions sur la mort d'Herode Agrippa	315
Lettre concernant le Culte des Dieux étrangers à Rome	347
Sur la Tolerance, à M. de Bernage	354
Abrégé historique de la Vie de M. Bourguet	368
Observations nouvelles sur l'Epidémie de l'Hiver dernier	377
Avis sur les Eaux Minérales	388
Lettre de M. Rousseau à Mr. * * *	390
Ode à S. M. le Roi de Prusse.	398
Nouvelles Littéraires.	404

ERRATA de MARS.

- \ Mercure. Page 59. ligne antipénultième, Purification, lisés, Pacification.
 Journal. Page 303. l. 27. Pétrici, lisés, Pétriciâ.